



ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE
DE LA MARINE NATIONALE
SECTION PROVENCE ET CORSE



Alliance Navale

MARINE LEVANT

4^{ème} trimestre 2023



SOMMAIRE

Le mot du président

Informations ACORAM NATIONALE

Informations ACORAM-Provence-Corse

Activités du 4^{ème} trimestre 2023 :

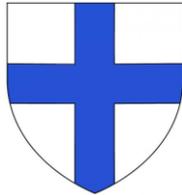
- I. Conférences*
- II. Visites d'information*
- III. Randonnées pédestres*
- IV. Infos et actualités Marine*
- V. Communications*
- VI. Le carnet de l'ACORAM Provence et Corse*
- VII. Mouvements dans la section*
- VIII. Rubrique Patrimoine Naval : La vareuse et le col du matelot.*
- IX. Rubrique High Tech : L'ordinateur mobile.*

Annexe A : Tableau récapitulatif des activités du 4^{ème} trimestre 2023

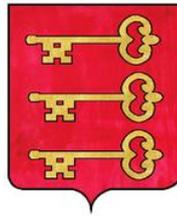
En couverture : A Toulon, le 31 août 2023, l'amiral VANDIER quitte ses fonctions de Chef d'État-Major de la Marine. Il est nommé Major Général des Armées à compter du 1^{er} septembre 2023.



TOULON



MARSEILLE



AVIGNON



PROVENCE et CORSE



A.C.O.R.A.M - PROVENCE et CORSE
Club Sportif et Artistique de la Méditerranée (CSAM)
13 rue du Docteur AURRAN - 83000 TOULON

Courriel : acoramlevant@gmail.com

www.facebook.com/groups/191349894235191349894235744/

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/0By4An4faEEZsVnpvMVRzTFRxa2s>

Téléphone : La permanence n'étant plus équipée en téléphonie fixe depuis février 2020, les renseignements téléphoniques d'ordre général peuvent être pris sur les mobiles du président (06.71.38.58.41) ou du chargé des activités rando (06.08.09.46.81), en respectant, si possible, la plage horaire habituelle du mercredi après-midi, entre 15H00 et 18H00. Ne pas hésiter à laisser un message.

Les renseignements peuvent être également obtenus par l'envoi d'un courriel ou, à défaut, d'une lettre.

Directeur de la publication : CC(R) Jean-Louis LAGRANGE

Comité de rédaction : CV(H) Benoît COPPIN, CF(R) Sylvain MOTTE, LV(H) Dominique ANDRÉ.

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est un bulletin quelque peu teinté de nostalgie que nous vous proposons tant la nouvelle de la disparition du camarade Roger LAVIGNE nous a tous touchés. Le souvenir reste.... Et la vie continue....

C'était un homme droit et exemplaire, un "frère d'arme" fidèle à notre section de l'ACORAM qu'il avait rejointe



en 1975. Il était de toutes nos activités, toujours prêt à apporter son soutien... une solution. Il était notre référence lors de nos assemblées générales, locales et nationales, notamment sur la précision des listes d'émargement.

Il s'était réjoui de participer, en juillet dernier, à la prise de commandement de notre bâtiment filleul, en uniforme, toujours fidèle à cette marine qu'il avait tant chérie....

Roger s'en est allé et un grand vide s'est installé dans notre section depuis son dernier appareillage. Adieu l'ami... Sache que ton souvenir continuera d'habiter notre section et tous ses membres

A toi Roger.... RIP

Après cette période estivale, votre section a repris ses activités tant du point de vue culturel avec la finalisation du programme des conférences dans le cadre de la convention nous liant au Service Historique de la Défense (SHD) mais également aux PMM avec le séminaire de rentrée de la DRIM-M à laquelle l'ACORAM a été associée.

Autre évènement, et non des moindres, notre participation pour la réalisation de la « Régate des Amiraux » organisée par l'Association « Castel Mauboussin ».

Prochaine étape majeure, le programme des interventions auprès des lycéens pour l'année 2023-2024 pour la partie « Rayonnement » et d'autres sorties organisées avant la fin de l'année.

Comme vous le savez, la section Provence et Corse reste la vôtre.

N'hésitez pas à apporter vos bonnes idées de sorties, sportives ou culturelles ou bien encore de faire valoir vos talents de conférencier ou d'intervenant auprès de nos jeunes lycéens !

Bonne lecture à toutes et à tous,

CC(R) Jean-Louis LAGRANGE

Président de la section Provence et Corse de l'ACORAM

Informations ACORAM nationale

La prochaine Assemblée générale aura lieu à Brest le samedi 1^{er} juin 2024. Pleine mer à 13H42 !

Informations ACORAM-PROVENCE et CORSE

➤ Changement de commandant sur le PHM *Commandant DUCUING* le 18 juillet 2023 :

Le 18 juillet, le Capitaine de Vaisseau Pierre-Yves GRENTE, adjoint organique à Toulon de l'amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le Capitaine de Corvette Clément BOSSON comme nouveau commandant du PHM « *Commandant Ducuing* », notre bâtiment filleul. Il remplace le CF Benjamin DESBARRES.



©Jérôme Guégan/Marine Nationale/Défense

Originaire de Saône-et-Loire, le CC Clément BOSSON a intégré l'École navale en 2009 et choisi la spécialité « Lutte sous la mer » au terme de la mission Jeanne d'Arc. Durant sa carrière, il a servi sur le patrouilleur « *Arago* », la FDA « *Forbin* » et la FREMM « *Languedoc* » ; il a également commandé le bâtiment-école « *Chacal* ».

©Jérôme Guégan/Marine Nationale/Défense

Comme avec le CF Benjamin DESBARRES son prédécesseur, nous souhaitons pouvoir associer le PHM et son équipage aux événements que nous organiserons.

Nous lui souhaitons tous nos vœux pour ce nouveau commandement !

CC(R) Jean-Louis LAGRANGE
Président de la section Provence et Corse de
l'ACORAM



Photos ACORAM



➤ **Séminaire de rentrée de la DRIM-M le 18 septembre 2023 :**



CF Patrick MUSIQUE – Délégué au Rayonnement et à l'image de la Marine en Méditerranée (DRIM-M)

Le 18 septembre dernier, l'ACORAM était invitée au séminaire de rentrée de la DRIM-M à Toulon. C'est la deuxième année que notre association est invitée à cette manifestation démontrant que la Marine s'intéresse aux acteurs externes du rayonnement et de leur potentiel pour porter les valeurs de notre arme.

Au-delà des messages qui ont été passés auprès de tous les chefs et adjoints des PMM du Grand Sud-Est, les trois présidents de section présents (Lyon, Auvergne et Provence et Corse) ont assisté aux discours des divers intervenants notamment une présentation du plan « Réserves 2035 » par le Capitaine de Vaisseau Christophe Ponsich-Mitjavile, chef du bureau PM3.

L'après-midi était consacrée aux ateliers avec les DDPM (Délégués Départementaux pour la Marine) ; les camarades de l'ACORAM ont profité de ce moment pour rappeler le rôle que peut jouer notre association lors des événements organisés en région, notamment sur l'aspect mémoriel.

CC(R) Jean-Louis LAGRANGE
Président de la section Provence et Corse



CF Stéphane DEPRez – Chef du CIRFA Sud Est, CF(R) Patrick FAUGERE – Responsable des PMM et membre de l'ACORAM, Major(R) Jean-Luc LOUYA – Responsable des périodes bloquées des PMM, CC(R) Jean-Louis LAGRANGE, président de l'ACORAM Provence et Corse.



Vue des participants.

➤ **Distinctions : Ordre du Mérite Maritime**

Par décret de la Première ministre en date du 2 août 2023, notre président, le CC(R) Jean-Louis LAGRANGE, a été nommé au grade de chevalier du Mérite Maritime. Il est également chevalier de l'ordre national du Mérite depuis le 24 janvier 2013.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

➤ Régate des amiraux : vendredi 15 et samedi 16 septembre 2023 :

L'association Castel-Mauboussin, en la personne de son président, Luc ADRIEN, a organisé, les 15 et 16 septembre 2023, un événement sur la réinsertion professionnelle des blessés psychiques, militaires ou civils.

Cet événement, destiné à attirer l'attention sur cette problématique et à récolter des fonds pour soutenir et accompagner cette réinsertion professionnelle, a été soutenu par plusieurs associations, dont l'ACORAM.

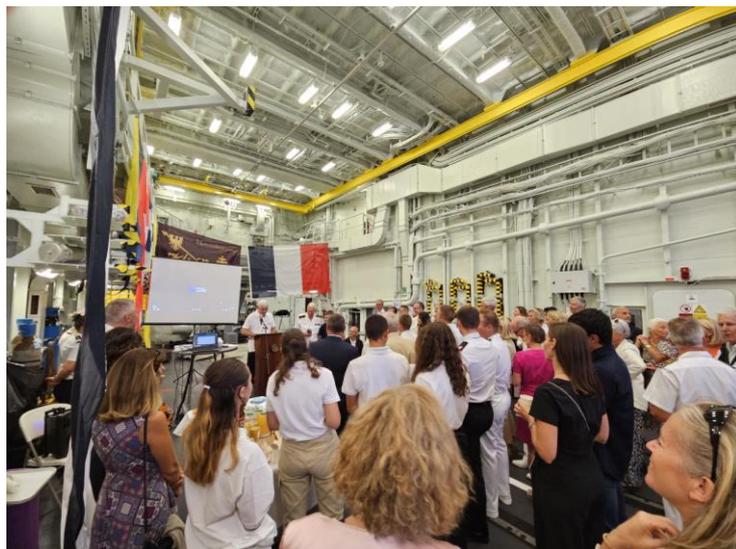
Appelé « Régate des Amiraux » et patronné par l'Amiral commandant l'arrondissement maritime Méditerranée, il a fédéré plusieurs amiraux, tant d'active que de deuxième section, dont douze ont répondu présents pour s'embarquer, le samedi 16 après-midi, dans la baie de La Garonne au Pradet, sur de frêles esquifs.

En effet, le point fort de ces deux journées était la régates en Optimist et en relais, superbement organisée par Gaëlle, la cheffe de base du Club Nautique du Pradet qui fournissait toute la logistique nécessaire au bon déroulement de cette épreuve.



Les amiraux partaient en premier, avec un départ type 24H du Mans, une navigation jusqu'à la plage du Monaco avec virement d'une bouée au large, puis direction la plage où les attendaient douze jeunes issus des PMM ou de l'association Équipage Cœur du Var ou encore des jeunes IHEDN. Ceux-ci prenaient le relais pour aller virer la bouée au large et revenir sur la plage du Monaco où Gaëlle « abaissait le drapeau à damier » et notait le classement.

Le vendredi 15 au soir, lors de la soirée de gala organisée aux Gueules Cassées, les douze tandems amiraux / jeunes avaient été constitués par tirage au sort.



La journée se terminait en apothéose par une remise des prix dans la base navale, à bord de la toute jeune FREMM-DA « Lorraine » dont le commandant et l'équipage nous accueillait avec beaucoup de bienveillance et de sympathie.



LV(H) Dominique ANDRÉ

➤ VISITE ACORAM : L'École Nationale des Scaphandriers de Fréjus, le jeudi 14 septembre 2023.

L'École Nationale des Scaphandriers de Fréjus a reçu la visite d'une douzaine d'ACORAMiens autour de notre président le 14 septembre (Notre camarade Roger LAVIGNE s'était inscrit, mais il y avait renoncé la veille : il est décédé la nuit précédente).

Nous avons été accueillis par le Président de l'École lui-même, M. Jérôme VINCENT, et traités royalement, dans une salle de réunion qui n'est autre que l'agence postale - salon de coiffure de la feuë BAN. Cette école accueille des stagiaires au titre de la FPA pour une formation de sept mois, et des apprentis pour deux ans. Les anciens militaires, en particuliers marins, sont nombreux à se reconverter, car ils sont formatés à l'effort, au respect rigoureux des consignes de sécurité, au travail et à la vie en milieu confiné.

Le scaphandrier avec son narguilé →



Les tables des temps de décompression ont évolué depuis les années 1950, âge héroïque de la découverte empirique. Selon le mot du Directeur, les paliers ont été appliqués au cochon (dont la physiologie est proche de la nôtre), puis au militaire, enfin à l'être humain. Déterminées au départ pour des athlètes, les tables ont dû évoluer lors de la démocratisation de la plongée d'abord, dans les années 70, puis pour le travail à grande profondeur.

← *Pierre et Laurent très intéressés par l'ancien modèle.*

Au-delà de 15 m, les différents gaz respirables deviennent tour à tour toxiques : l'azote doit être remplacé par l'hélium puis, à grande profondeur, par l'hydrogène, mais au-delà de 4 % d'oxygène, le mélange détonne. Le record du monde est toujours français : 703 m en 1992 pour la COMEX. S'il n'a pu alors coordonner ses mouvements pour agir utilement, le scaphandrier est toujours vivant.

Le casque de plongée →



En France, les travaux hyperbariques ne se font qu'en scaphandre lourd, relié par un narguilé qui le fournit en air, liaison filaire et transmet la vision de sa caméra embarquée. La sécurité est redondante : comme dans le travail réel, chaque plongée se fait avec un surveillant, qui ne quitte pas le plongeur des yeux, et un directeur qui surveille tout le reste, chacun pouvant interrompre à tout instant ; en outre, il y a jusqu'à SIX systèmes de secours pour l'oxygène.

Les stagiaires apprennent d'abord « au sec » la soudure, le coulage du béton sous-marin, et son perçage, recommencent en aquariums pédagogiques dans une visibilité appauvrie, continuent dans le lac privatisé du Dramont, ancienne carrière inondée, privatisée, jusqu'à 25 m de fond.

L'atelier de soudure et d'oxycoupage →

L'école est la seule structure en France reconnue par l'industrie pétrolière mondiale - les autres sont aux USA, au Canada, en Norvège. Elle ne suffit pas à la demande : il y a 700 scaphandriers en France, pour les travaux sous-marins, le contrôle décennal des ouvrages d'art (ponts, barrages, émissaires) le dépannage des installations immergées, dont les stations d'épuration ou les cuves d'abattoirs :



visibilité zéro, sans un mm² de peau offert à la septicémie, viscosité garantie. Le travail dans milieu pareil justifie un salaire élevé.

← *Le caisson hyperbare*



Que dire alors des forages off-shore ! Par 500 m de fond, trois équipes de trois font les 3 x 8 : l'un travaille, l'autre surveille, le troisième contrôle, on change de poste toutes les trois heures, puis on rentre dans son module tubulaire, une des deux autres équipes les relaie ; pour se reposer, des banquettes, pour dormir des banquettes rabattables; un quatrième module comprend les poulaines, les douches

et la cuisine. Ici pas de gastronomie car au-delà de 50 m, la perception du goût et de la consistance s'altère. Pas de téléphone ni d'Internet et ça dure quatre semaines, au bout duquel près de 48 heures sont nécessaires pour les paliers de décompression.



Après ces propos, l'aération sur le lac du Dramont est bienvenue : un ponton nous emmène sur la plateforme. Là, une nacelle surmontée d'une cloche en plastique, sur laquelle se tiennent deux élèves, est immergée à 15 m, et une main innocente coupe l'air du narguilé afin que les scaphandriers déclenchent leur bouteille de secours, puis une de celles de la nacelle.

Le lac du Dramont dans les années 60, après l'arrêt de la carrière.

Il est temps d'aller se restaurer au Clos des Roses dans une ambiance bien éloignée de la plongée profonde, après avoir salué au passage sur le quai de Saint Raphaël l'ancre du cuirassé PRINZ EUGEN. , Cédé par l'Autriche vaincue en 1918, il a été coulé sous Porquerolles ; l'ancre a retenu un corps mort devant la BAN pendant 20 ans.

Le musée des troupes de Marine devait nous accueillir après-midi, mais, en dépit de trois sites le déclarant ouvert, il est resté fermé. Nous sommes rentrés des bulles plein la tête.

CRC1(H) Laurent DANJOU
CC(R) Jean-Louis LAGRANGE



Activités prévues au 4^{ème} trimestre 2023

I. Conférences :

- LES "MARDIS DU MUSÉE" AU MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE DE TOULON :

| Date | Heure | Thème | Conférencier |
|-------------------|--------------------------------|--|--|
| Mardi 17 octobre | 17H00 (et non 15H00) | « <i>Les activités DGA dans l'aire toulonnaise</i> » | ICA Nicolas DROGI , directeur DGA TN et ICETA Olivier HOARAU , adjoint au directeur DGA EM. |
| Mardi 28 novembre | 15H00 ou 17H00 | « <i>Read Team défense</i> » (Intitulé titre à confirmer) | Chef de bataillon COLAS , Agence Innovation de Défense (DGA) |
| Mardi 19 décembre | 15H00 ou 17H00 | « <i>Les torpilles</i> » (Intitulé titre à confirmer) | Monsieur Bruno BERNARD , ingénieur civil de la Défense, DGA TN. |

Conférence ACORAM / SHD :

- Lieu : Service Historique de la Défense – Passage de la Corderie – Toulon

- A 15H00, ouverture des portes 15 minutes avant.

- Jeudi 16 novembre : « *Du Mékong au Fleuve Rouge, ces marins qui ont dessiné l'Indochine.* »
par le CV(H) **Jean FOSSATI**.
- Jeudi 14 décembre : « *L'affaire des essais nucléaires français* »
par Monsieur **GRÉMARD**, docteur en droit public.
- Jeudi 18 janvier : « *De 1914 à 1944, le destin des canons du cuirassé Provence.* »
par le CRC1(H) **Laurent DANJOU**.

Modalités d'inscription :

ICETA(H) Jean-Marie BROSSARD, téléphone : 06.83.02.11.10 ou mel : jean-marie-a-toulon@wanadoo.fr

- Conférences de COMAR Marseille :

Le Commandement de la Marine à Marseille propose chaque mois des conférences destinées à un large public intéressé par les questions maritimes et de défense. Ces conférences se déroulent le mardi à **19H00**, à l'ENSM (École Nationale Supérieure Maritime, 39 Avenue du Corail, Marseille 8^{ème}, quartier de la Pointe-Rouge, parking assuré) et sont organisées par notre camarade Acoramien, le CF(R) Pierre Barthélemy, réserviste opérationnel, adjoint au commandant la Marine à Marseille. L'éventail des sujets traités est large : histoire maritime, économie et transport maritime, biologie et écologie marine, environnement marin, évolutions climatiques, navigation, construction navale, technologies marines, Marine nationale, marine marchande ... Ces conférences sont ouvertes à tous mais une inscription préalable sur le site EventBrite est requise (le lien profond est <https://www.eventbrite.fr/o/comar-marseille-1914718158>). Le lien pour l'inscription est communiqué lors de la diffusion de chaque avis de conférence.

Les prochaines sont programmées pour le :

- Mardi 17 octobre 2023 : « *L'enjeu des fonds marins, du littoral aux abysses* » par Monsieur le contre-amiral (2S) **Jean-Michel MARTINET**, FMES (Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques).
- Mardi 21 novembre 2023 : « *Le laboratoire sous-marin Provence Méditerranée* » par Monsieur **Pascal COYLE**, directeur de recherche au CNRS, directeur du Laboratoire Sous-marin Provence Méditerranée.
- Mardi 19 décembre 2023 : « *La territorialisation des espaces maritimes* » par Monsieur le commissaire général de 1^{ère} classe (2S) **Thierry DUCHESNE**, FMES.

II. Visites d'information : Elles reprendront au premier trimestre 2024.

- CRC1 Laurent DANJOU, 06.32.57.61.31, courriel : laurent.danjou0787@orange.fr
- Avec le concours de l'ICETA Jean-Marie BROSSARD et de l'EV1 Jacques TAXY pour les Bouches du Rhône.

III. Randonnées pédestres :

1. Programme des marches ACORAM du 4ème trimestre 2023 :

Nota préalable : Les marcheurs potentiels s'inscrivent préalablement auprès de Sylvain MOTTE, par mel (sylvain.motte@wanadoo.fr), par SMS ou portable (06 08 09 46 81). Les personnes intéressées par un suivi plus actif de la randonnée peuvent en demander la carte qui leur sera expédiée par mail.

Enfin la participation aux frais de transport (PFT) est calculée suivant les habitudes dans les clubs de randonnée. Elle permet de se sentir plus libre vis-à-vis de la personne qui prend sa voiture.

Aptitude :

En ce qui concerne votre aptitude physique à la randonnée, nous n'exigeons pas, à priori, de certificat médical. Ceci étant, nous vous conseillons de vous procurer l'imprimé 15699-01 du CERFA (questionnaire médical) et d'y répondre personnellement en toute honnêteté. En cas de réponse « oui » à l'une des questions, il est de votre intérêt de consulter votre médecin pour obtenir son avis : sans être athlétiques, nos randonnées peuvent comporter quelques passages raides ou mal pavés...

→ **Vendredi 13 octobre : Rando de rentrée, presqu'île de Saint Mandrier, plage de la Coudoulière – domaine de l'ermitage, cimetière des Italiens et mausolée du vice-amiral LA TOUCHE-TREVILLE**

1) Distance 14 km, dénivelé 300m, IBP (Effort) 40.

2) **Rendez-vous à 8h45 au départ des bateaux-bus, quai Cronstadt, direction Les Sablettes, coût 2€ l'aller-retour.**

→ **Vendredi 17 novembre : A Méounes, autour du plateau d'Agnis et de Font-Coulette.**

1) Distance 14 km, dénivelé 500m, IBP (Effort) 60.

2) Rendez-vous à 8h30 au parking de covoiturage de Sainte Musse, PFT 5€.

→ **Vendredi 8 décembre : Parc St Pons / Gémenos, sur les hauteurs du col de Bertagne et du col de l'Espigoulier.**

Vallon de Saint-Pons, patrimoine industriel, vallon du Fauge et ancienne glacière.

1) Distance 12 km, dénivelé 550m, IBP (Effort) 68.

2) Rendez-vous à 8h30 au parking du centre commercial CARREFOUR (Ollioules), allée M, PFT : 11€.

2. Programme des marches ANFEM du 4ème trimestre 2022 : pour tout renseignement et inscription, contacter Sylviane LAURENCEAU, slaurenceau@hotmail.com ou portable 06.21.80.52.72.

→ **Vendredi 20 octobre : Revers de Boquié.**

1) Distance 15km, 450 m de dénivelé.

2) Rendez-vous à 8h30 au parking du centre commercial CARREFOUR (Ollioules), allée M, covoiturage 3,50€.

→ **Vendredi 24 novembre : Plateau de Siou Blanc à Signes, la Bergerie, le Pont de Pierre, les Aiguilles de Valbelle.**

1) Distance 15km, 420 m de dénivelé, E=55.

2) Rendez-vous à 8h30 au parking de covoiturage de Sainte Musse, PFT 7€.

→ **Vendredi 15 décembre : Randonnée non encore définie.**

Programme des marches de santé de l'ANOCR : Pour chacune des marches, se signaler auprès de Bernard MARCELLIN, portable 06.75.90.16.07 ou mel : bernard.marcellin54@gmail.com

→ **Mardi 7 novembre : Pyramide de Cassini et stèle à partir de l'abri de Sioux Blanc.**

1) Distance : 13,66 km, dénivelé 180m, difficulté moyenne.

2) Rendez-vous centre commercial CARREFOUR Ollioules, allée N, pour un départ à 8H45.

→ **Mardi 5 décembre : Saint Cyr sur Mer / Port d'Alon – La Madrague.**

1) Distance : 12,79 km, dénivelé 405m, difficulté moyenne.

2) Rendez-vous centre commercial CARREFOUR Ollioules, allée N, pour un départ à 8H45.

IV. Infos et actualités Marine :

LPM 2024-2030 :

Après avoir été votée par le Sénat, et après travaux en commission mixte paritaire, la Loi du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (LPM 2024-2030) a été promulguée le 1^{er} août 2023 et publiée le 2 août au JORF. L'enveloppe reste inchangée, bien entendu, à **413 milliards d'euros**.

Les amendements acceptés par le gouvernement portent sur une augmentation plus rapide que proposée initialement, principalement dans le but de relancer la préparation opérationnelle.

Le budget augmentera ainsi de :

- 3,3 milliards en 2024 et 2025 ;
- 3,2 milliards en 2026 et 2027 ;
- 3,5 milliards en 2028, 2029 et 2030.

D'ici 2030, 49 milliards d'euros seront consacrés au maintien en condition opérationnelle, 16 milliards aux munitions, 10 milliards à l'innovation, 5 milliards à la défense surface-air (DSA), 6 milliards à l'espace, 4 milliards au cyber et 5 milliards aux drones. 5 milliards d'euros seront en outre consacrés au renseignement, 13 milliards aux outre-mer et 2 milliards pour les forces spéciales.

Concernant les effectifs du ministère des armées, la cible est fixée à **275 000** à l'horizon 2030 ce qui implique une ouverture de postes de 6 300 postes.

La réserve opérationnelle sera augmentée, avec un objectif de **80 000 réservistes en 2030** et **105 000 au plus tard en 2035**, soit un militaire de réserve pour deux militaires d'active.

→ Pour aller plus loin : <https://www.vie-publique.fr/loi/288878-loi-du-1er-aout-2023-programmation-militaire-2024-2030-lpm>

Prochaine étape : le budget 2024.

DU NOUVEAU DANS LE HAUT-COMMANDEMENT :



La cérémonie de prise de fonction s'est déroulée à Toulon le 31 août, à bord du PHA *Dixmude*, en présence du ministre des Armées.

19 coups de canon de salut depuis la FLF *La Fayette* pour le CEMM



confié trois nouveaux drapeaux à la garde des trois forces de la Marine qui n'en étaient pas dotées.

L'été est une importante période pour les changements de commandements.

- A retenir : pour compter du 1^{er} septembre 2023, l'amiral Pierre VANDIER a été nommé Major Général des Armées (MGA) et le vice-amiral d'escadre Nicolas VAUJOUR est devenu le nouveau Chef d'Etat-major de la Marine (CEMM) et élevé au rang et appellation d'amiral. Voir photo de couverture.

(Décret du 21 juillet 2023 portant nomination d'officiers généraux - JORF 22 juillet 2023).



-La veille, le vice-amiral d'escadre CLUZEL prenait le commandement de la Force d'Action Navale (FAN), succédant à l'amiral BAUDOULARD. La cérémonie s'était déroulée à bord de la FDA *Forbin*.

TROIS NOUVEAUX DRAPEAUX DANS LA MARINE :

Le 31 août, lors de la prise de fonction de l'amiral Vaujour, nouveau CEMM, une remise de drapeaux s'est déroulée à bord du PHA *Dixmude*. Le ministre des Armées, Sébastien LECORNU, a

→ Le drapeau des bâtiments de surface représente l'héritage de l'engagement au combat de la force et honore la mémoire de ses marins morts au combat. Tournée vers l'avenir et la construction d'une Marine de combat, la Force d'action navale d'aujourd'hui est l'héritière de tous les glorieux combats menés depuis la Révolution. Il porte sur son revers :

OUESSANT 1794 - NAVARIN 1827 - ALGERIE 1830 -
 BALTIQUE ET MER NOIRE 1854-1856 - TUNISIE 1881 -
 TONKIN ANNAM CHINE 1883-1885 - MADAGASCAR 1883-
 1886 - GRANDE GUERRE 1914-1918 - GUERRE 1939-1945 -
 EXTREME ORIENT 1945-1954 - A.F.N 1952-1962



→ Drapeau de l'aéronautique navale - Depuis 1912, plus de 140 flottilles et escadrilles ont déploré dans leurs rangs un total de 1 619 marins du ciel, morts au combat ou en service aérien commandé. Il porte sur son revers :

GRANDE GUERRE 1917-1918 - GUERRE 1939-1945 -
 INDOCHINE 1945-1954 - A.F.N 1952-1962

→ Le drapeau des forces sous-marines est tout d'abord celui de tous ceux qui servent la permanence et la crédibilité de la composante nucléaire océanique depuis 1972. Il honore également les sous-mariniers disparus en mer lors des deux conflits mondiaux. Il porte sur son revers :

GRANDE GUERRE 1914-1918 - GUERRE 1939-1945



Ils rejoignent les autres drapeaux existants, issus des combats de 1914/1918 : celui des Canonniers Marins et ceux des Fusiliers marins (celui dit du 1^{er} RFM, qui recueille l'héritage de la Brigade puis du Bataillon - en 14/18 -, et du 1^{er} RFM - 39/45 -, et ceux de la DBFM et du RBFM).

Pour être complet, rappelons que les écoles de la Marine ont un drapeau (Ecole Navale, Ecole Militaire de la Flotte, Ecole des Mousses, Ecole des Apprentis Mécaniciens de la Flotte et Ecole de Maistrance), ainsi que le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (BMPM).

POURSUITE DES MISSIONS :

Le cadre général des missions confiées à la Marine est celui d'un monde dangereux, où les zones de fractures sont de plus en plus précises. Une récente étude (septembre 2023) de la FMES, dont la chute peut paraître pessimiste, montre que « *la carte des espaces maritimes mondiaux se couvre de points chauds. Les tensions géopolitiques sont de retour et avec elles les risques de conflits et de combats navals. La France, plus que ses partenaires européens, est concernée par ce retour de la conflictualité en mer. Elle doit s'y préparer avec grande attention car, de même que la probabilité s'accroît, les risques induits sont plus forts que jamais : notre supériorité militaire conventionnelle n'est plus ce qu'elle était il y a quelques décennies. Nos adversaires potentiels sont plus nombreux et plus forts. Les points chauds de l'espace maritime pourraient devenir nos cimetières.* » C'est une situation qui marque désormais toutes les missions, des plus proches aux plus lointaines.



- Retour à Toulon de la mission Jeanne d'Arc 2023 (PHA *Dixmude* et FLF *La Fayette*) le 13 juillet dernier. Après 27 500 nautiques parcourus, le *Dixmude*, le *La Fayette* et leurs 800 marins et soldats de l'armée de Terre, dont 160 officiers élèves, sont revenus à Toulon. Ils en étaient partis le 8 février pour un tour du monde d'Est en Ouest, et une mission riche en opérations, en entraînements et en coopération internationale, bien que centrée sur « l'Archipel France ». Au total, la mission comptabilise 10 escales sur 4 continents et 23 actions de coopération internationale.

- Retour à Toulon également le 3 août de la FLF *Surcouf* après 2,5 mois dans le nord de l'Océan Indien, du golfe arabo-persique aux confins du golfe du Bengale, et dans le détroit d'Ormuz qu'elle a franchi à sept reprises dans le cadre de la mission AGENOR. Son arrivée sur zone fin mai a été marquée par la saisie de 2 tonnes de drogue ! Son déploiement a été ponctué d'exercices bi, tri ou multinationaux avec les marines des pays de la zone, notamment l'Inde et les Emirats, et par plusieurs escales dans



des ports peu fréquentés habituellement par les bâtiments français : Vishakhapatnam en Inde, Chittagong au Bangladesh, Malé aux Maldives et Port Safaga en Egypte. Au retour, elle a franchi Suez en même temps que la FREM/DA Lorraine.

- Autre mission lointaine, toujours en cours, la longue présence du BSAM *Garonne* dans le grand nord canadien et les approches du Saint-Laurent dans un premier temps, puis du Groenland, qui participe à la maîtrise de la zone Atlantique dans sa partie polaire. Cette année, la *Garonne* a testé également sa capacité à accueillir et à déployer à terre un groupement de commandos montagne. Après une escale à Saint-Pierre et Miquelon - où elle a débarqué du matériel au profit de la collectivité territoriale -, puis à Québec, et une relève complète d'équipage à Halifax début août, s'en est suivi l'exercice annuel américano-franco-canadien NANOOK-TUUGAALIK entre Canada et Groenland, de sécurité maritime en environnement polaire. Le BSAM *Garonne* y a montré toute ses capacités de manœuvre et son expertise technique. Aptitude au remorquage renouvelée le long des côtes du Groenland début septembre, avec un exercice de remorquage du paquebot d'exploration polaire *Commandant Charcot* (8 septembre) entre Islande et Groenland.



Saint-Pierre et Miquelon



Québec, sur le Saint Laurent



Relève d'équipage à Halifax



Exercice NANOOK-TUUGAALIK



Navigation dans le Prins Christian Sund à la pointe sud du Groenland



Remorquage du *Commandant Charcot*

La *Garonne* a poursuivi sa présence dans le Grand Nord (« en eaux glaciales » dit le Tweet de la Marine), en soutien du déploiement d'un SNA (vraisemblablement l'*Améthyste*). Les deux bâtiments ont fait escale près de Tromsø le 26 septembre.



- Un autre BSAM, la Seine, a assisté le SNA Suffren dans la première partie de son déploiement en Océan Indien. Elle a franchi Suez avec lui le 29 juillet (voir plus loin). Puis elle est revenue en Méditerranée orientale où elle a patrouillé, en liaison avec la marine libanaise (lutte anti-pollution) et la FINUL (ravitaillement), avant de faire escale à Haïfa fin août et Beyrouth en septembre.

- Présence au sein de l'OTAN (protection des flancs nord et est) : la FREMM Auvergne est rentrée fin juillet de deux mois de déploiement en Baltique et Atlantique nord : exercice BALTOPS en juin, mission nationale en juillet en Atlantique nord - pour appréciation autonome de situation -, jusqu'au niveau de l'île Jan Mayen, au nord-est de l'Islande, et à la rencontre des icebergs dans le détroit du Danemark. La FREMM Bretagne lui a succédé, en Baltique et en Atlantique nord. Elle participe en septembre, en Baltique, à l'exercice NORTHERN COASTS, important exercice qui rassemble une trentaine de navires de 15 pays OTAN (plus la Suède, invitée). C'est un exercice à dominante amphibie, sous menace aérienne et mines, dont le thème est le maintien de l'accès à la Finlande et aux Etats Baltes. C'est, en quelque sorte, la réponse de l'OTAN à l'exercice russe du mois d'août destiné à montrer la volonté de la Russie de maintenir libre l'accès à ses ports, principalement à Kaliningrad.

Le BCR *Somme* est déployé périodiquement au profit des bâtiments en mission.



BALTOPS



Détroit du Danemark



RAM d'une frégate belge par la *Somme*



Début exercice Northern Coast 2023



En Méditerranée, FREMM, FDA et PHM se succèdent en Méditerranée orientale. C'est le cas par exemple du *Chevalier Paul* en août et septembre, qui a opéré dans un scénario de menace asymétrique pour une mission de plusieurs semaines sous le contrôle opérationnel de l'OTAN. Il a bénéficié fin août d'une relâche opérationnelle en Turquie, à Antalya, après



une patrouille d'appréciation autonome de situation alors qu'il était inséré au sein du *Standing NATO Maritime Group n°2* (SNMG 2). Durant cette période, le *Chevalier Paul* a assuré la maîtrise de l'ensemble des activités aériennes et la défense aérienne autour du CVN78 USS *Gerald R. Ford*.



D'autres interactions ont eu lieu en septembre avec les marines chypriote, grecques et italiennes, avec la participation du BSAM *Seine*, toujours présent sur zone, de 3 Rafale de l'AAE et d'un A400M déployés dans le cadre de deux exercices, l'un franco-égyptien, l'autre franco-grec. Le *Chevalier Paul* est rentré à Toulon le 21 septembre.

Partie à la mi-septembre pour mission en Méditerranée Centrale et Orientale, au sein en particulier du SNMG2 OTAN, la FLF *Courbet* a subi, au large de la Sardaigne, un incendie dans un compartiment machines, vite maîtrisé. Il a été décidé, néanmoins, de faire revenir la frégate à Toulon - à petite vitesse, ce qui peut laisser penser qu'une ligne d'arbres n'est pas disponible - pour de plus amples investigations.

En Mer Noire (Roumanie) enfin, on note la participation, en septembre, d'un détachement de plongeurs démineurs, dans le cadre de l'exercice SEA BREEZE 23 : détection et relevage de mines dans les eaux territoriales de l'Alliance.





Par ailleurs, un ATL2 est déployé en Roumanie depuis le 17 septembre. L'équipage y conduit plusieurs vols au-dessus des eaux territoriales des pays de l'OTAN : Roumanie, Bulgarie et Turquie.

-Du monde dans le Golfe de Guinée : Le PHA *Mistral* a quitté Toulon à la mi-août pour rejoindre la zone Corymbe au large de l'Afrique occidentale et dans le Golfe de Guinée. Il a, à bord, un groupement tactique de l'Armée de Terre. Comme lors de chaque



déploiement depuis ... 1990, le *Mistral* participera à la lutte contre les trafics illicites et la piraterie et apportera son soutien aux marines des Etats riverains en matière d'Action de l'Etat en Mer : formation, entraînement. Il a notamment embarqué à Dakar une trentaine d'officiers des marines de la région pour un Stage d'Instruction Régionale Embarquée et Numérique (SIREN). Succédant au PHM *Commandant Birot*, il sera relevé, en octobre, par la FS *Ventôse*, à l'issue du 7e Symposium des chefs d'état-major des marines du Golfe de Guinée 2023 à Lomé au Togo les 18 et 19 octobre et après l'exercice XARITOO 2023 (amphibie) au Sénégal. Un programme bien rempli.

Escale à Cotonou

La FS *Ventôse*, qui a quitté Fort de France le 11/09, a intercepté le 21, au large du Cap Vert, un navire de pêche sans pavillon parti du Brésil.¹ C'est une belle saisie de drogue (2,4 tonnes de cocaïne) qui a pu être effectuée.



¹ C'est le point d'arrivée, en Afrique, de la « Highway 10 », route maritime à hauteur du 10^{ème} parallèle nord (entre 5 et 15°N) la plus courte entre l'Amérique du Sud, productrice, et l'Afrique, plaque tournante. Elle s'est développée depuis une vingtaine d'années (après le 11/09/2001 en fait), et vise à alimenter le marché européen. Certains Etats de la côte africaine sont devenus des narco-Etats (Guinée, Guinée Bissau, ...). Le Cap Vert est parfois désigné comme le World Trade Center de la cocaïne.

Avant sa relève fin juillet, le PHM *Commandant Birot* est intervenu lors d'une prise d'otages à bord d'un chalutier chinois dans les eaux territoriales du Liberia, et a conduit une unité des garde-côtes libériens jusqu'au contact. En fin de déploiement le PHM a bénéficié d'un ravitaillement à la mer - désormais régulièrement pratiqué en zone Corymbe - avec un pétrolier civil, le *Monjasa Sprinter*. Ces ravitaillements sont des ravitaillements en route, le pétrolier remorquant le ravitaillé.



Le *Commandant Birot* a rallié Toulon le 6 août.

A noter aussi la présence, en zone Corymbe, du destroyer chinois *Nanning* et de la frégate *Sanya*, à partir de juillet, avec escale à Lagos au Nigeria (producteur d'hydrocarbures...)². Un « détour » très géopolitique de bâtiments appartenant à la TF chinoise de l'Océan Indien. On ne sait pas si ces unités étaient toujours présentes lors du détournement du chalutier chinois (voir ci-dessus).

Les chinois n'étaient pas seuls sur zone, puisque la marine brésilienne a envoyé, en août et septembre, la frégate *Liberal* pour assurer une présence auprès des états d'Afrique occidentale. Cette présence est compréhensible, dans la mesure où elle participe à la stabilité de l'Atlantique sud au sein de la Zone de paix et de coopération dans l'Atlantique sud (ZOPACAS) qui regroupe 24 pays des deux rives de l'Atlantique sud.



- Dans l'Océan Indien, carrefour stratégique du commerce mondial, les bâtiments se succèdent dans le nord de l'Océan Indien, dans le cadre des différentes opérations européennes ou interalliés ATALANTA, AGENOR, ou au sein du CTF 150 dont la France a pris le commandement tournant en juillet. Ont été notamment déployés dans le nord de l'Océan Indien durant l'été la FREMM *Languedoc* (en coordination avec la présence du SNA *Suffren*) et la FLF *Surcouf*.

FREMM *Languedoc* à Abu Dhabi

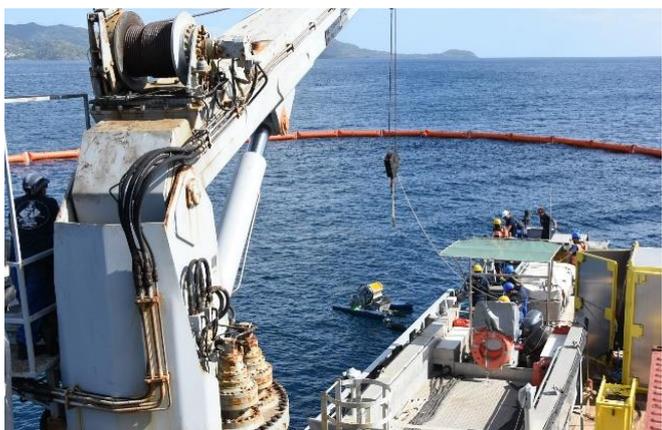
Si le nord concentre une grande partie des moyens navals déployés par un grand nombre de nations dans cet océan, le sud connaît une montée de l'instabilité liée au

Mozambique (pétrole/gaz) et à la croissance des activités illicites (drogue et pêche). C'est dans ce cadre qu'agissent les moyens présents à La Réunion, les FS *Nivôse* et *Floréal*, le BSAOM *Champlain*, le Patrouilleur *Le Malin*, sans oublier le PP *Astrolabe* qui, durant l'hiver austral assure des missions de souveraineté dans les Îles Eparses. La FS *Nivôse* était présente dans le nord de cette zone, à Zanzibar au mois de septembre.

² En février 2023, le port en eau profonde de Lekki, au Nigeria, a été inauguré. Il a été financé par la Chine.

- Les BSAOM outre-mer ont assuré de longues missions de présence dans leurs zones respectives.

✓ C'est ainsi que le *Champlain*, en zone sud de l'Océan Indien, a assuré 40 jours de patrouille, d'exercices en juin/juillet, et s'est également entraîné à Mayotte à la lutte anti-pollution. Puis de nouveau en août il a assuré le ravitaillements des détachements présents dans les Îles Eparses.



Exercice anti-pollution à Mayotte



Ravitaillement Îles Eparses (Europa août)

✓ Quant au *Bougainville*, dans le Pacifique, après une police des pêches autour des Marquises, il a assuré une



Le nouveau quai de Raivavave



BSAOM *Bougainville* à Hiva Oa

reconnaissance d'atolls dans les Tuamotu, puis, après ravitaillement à Papeete, a appareillé pour la mission APATOA 23, dans les Îles Australes d'abord - mission à dominante nautique, puisqu'il s'est agi de reconnaître le nouveau quai de Raivavave et, ailleurs, des zones de « beaching » et de débarquement de matériel par l'embarcation de servitude en aluminium qui remplace progressivement les vieux LCVP -, puis à Tubuai au profit du RSMA, avant de gagner plus à l'ouest l'archipel des Îles Cook, où il a assuré une surveillance des eaux au profit de cet Etat voisin (à l'échelle du Pacifique : 600 milles quand même) : police des pêches dans la ZEE des Îles Cook, exercice d'assistance en cas de catastrophe naturelle à Aitutaki. Il a fait escale dans l'île de Rarotonga fin août.



Déchargement de matériel à Raivavae



La drome en aluminium des BSAOM



L'appareillage d'Avarua (Rarotonga – Cook)

✓ De la même manière, le BSAOM *D'Entrecasteaux*, basé à Nouméa, qui avait auparavant patrouillé dans la ZEE autour de Wallis et Futuna, a assuré en juillet et août des missions de police des pêches dans les eaux du pacifique Sud, en particulier dans les ZEE du Vanuatu et des Salomon. Dans le cadre de l'opération aéromaritime internationale ISLAND

CHIEF 23, coordonnée par l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique, il a bénéficié de la coopération d'un aéronef C27 de la Royal Australian Air Force (RAAF) (partage de situations tactiques). Fin août, il a enfin participé pendant plusieurs jours, avec les autres unités de la Marine en Nouvelle-Calédonie, à l'exercice annuel CAGOU, l'occasion pour le BSAOM de travailler avec la FS *Vendémiaire* et le nouveau POM *Auguste Bénébig* : évolutions, remorquages, visites croisées, assistance à la mer, manœuvres d'aviation.



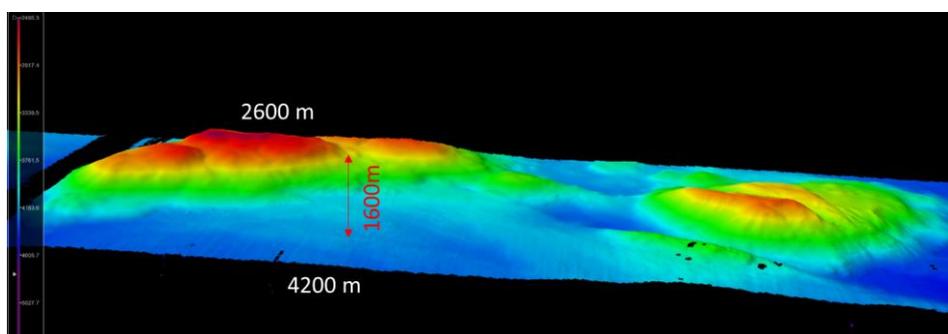
D'Entrecasteaux aux Salomon



D'Entrecasteaux exercice CAGOU

AUTRES MISSIONS LOINTAINES :

- Hydrographie : Le BHO *Beautemps-Beaupré*, déployé en Océan Indien depuis de longs mois, a découvert le 4 août, grâce à son sondeur multifaisceaux, une nouvelle montagne sous-marine non portée sur les cartes. Ses dimensions sont comparables à celles d'un ballon des Vosges ou d'un Puy du Massif Central. La découverte doit être homologuée auprès de l'organisation hydrographique internationale (OHI).



- Aide aux populations : Début septembre, la FS *Vendémiaire* a été envoyée sur l'île de Bougainville via Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans le cadre de l'assistance aux populations de l'île de Bougainville déplacées suite à l'éruption du volcan Bagana (1 855 m). Au mois de juillet dernier, les coulées de lave et les cendres du volcan ont causé des dommages importants aux cultures et à la ressource en eau notamment.



Le 18 septembre, le *Vendémiaire* a déchargé sur Bougainville³ plusieurs tonnes de fret humanitaire : 200 kits cuisine, 300 kits hygiène, 60 tentes, 4 cubitainers de 1000 litres d'eau et 15 tonnes de riz dont plus de 11 tonnes fournies par la province sud de Nouvelle-Calédonie.



³ A noter : sur la base d'un referendum tenu fin 2019, Bougainville devrait accéder son indépendance d'ici 2025/2027 vis-à-vis de la Papouasie Nouvelle-Guinée. Ceci fait suite à 10 ans d'une guerre civile complexe ayant fait plus de 20 000 morts, sur fond de gestion des ressources minières qui polluent aujourd'hui l'île après l'avoir enrichie : à Bougainville se trouve la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde (appartenant au géant Rio Tinto), fermée en 1989.

- Narco-traffics : La lutte contre le trafic illicite de produits stupéfiants se poursuit dans toutes les régions du monde, notamment en zone Antilles Guyane. La FS *Ventôse* y a encore fait une saisie de cocaïne en juillet au nord-est de la Martinique, sur un voilier. Depuis le début de l'année, dans cette partie du monde, 5,2 tonnes de produits stupéfiants ont été saisies aux Antilles. Malheureusement, ça fait désormais partie de la routine.



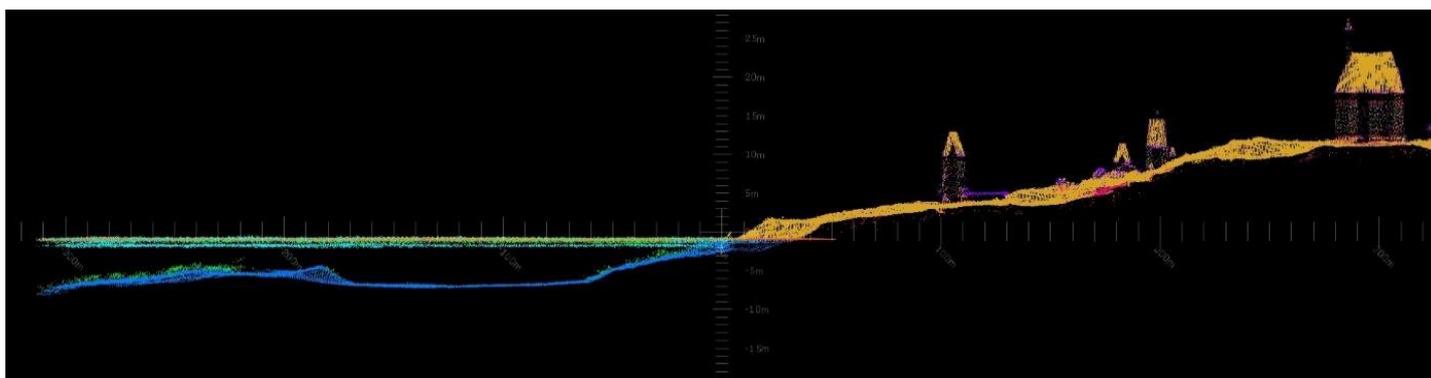
DIVERS :



- Hydrographie : L'escadre « blanche » des bâtiments hydrographiques basés à Brest (BH *Laplace*, *La Pérouse* et *Borda*) a entrepris à la mi-septembre une vaste campagne de mise à jour des cartes marines en Atlantique et en Manche, pilotée par le Shom. La mise à jour régulière des données cartographiques des fonds marins est essentielle à la maîtrise de nos approches maritimes et pour le travail préparatoire aux projets des champs éoliens.

- Shom, toujours :

Dans le cadre du programme Litto3D, une équipe du Shom est en train de réaliser des levés par LIDAR* embarqué sur aéronef léger de l'ensemble des terres émergées ainsi que des fonds marins de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. En mer, le LIDAR voit en effet jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur. La mission devrait durer une huitaine de jours, dépouillement dans quelques mois.



* *La télédétection par laser ou lidar, acronyme de l'expression en langue anglaise « laser imaging detection and ranging », est une technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière renvoyé vers son émetteur.*

LIVRAISONS DE BATIMENTS :

- La FREMM/DA Lorraine a terminé début août son déploiement de longue durée en zone indopacifique (voir ML 3T2023).



Ce DLD a duré quatre mois et conduit la *Lorraine* jusqu'au Japon. Dès son arrivée en Mer Rouge, fin avril, elle avait été mise à contribution pour évacuer de près de 400 ressortissants du Soudan en proie à la guerre civile. Tout au long de ce DLD, elle a multiplié les rencontres avec différentes marines et armées de l'air : Inde, Singapour, Japon (après passage en mer de Chine méridionale), intégration, au sein de la 7^{ème} Flotte US, durant 14 jours au CSG de l'USS *Ronald Reagan* et participation à l'exercice majeur *Tri Carrier Operations* (deux PA US et le PA japonais *Izumo*, une dizaine de frégates), une excellente occasion de valider les équipements de la FREMM/DA. Escales aussi aux Philippines, au Sri Lanka et à Djibouti.

- De son côté, la FREMM/DA Alsace, qui vient de bénéficier d'un important Arrêt Technique, a repris la mer fin juillet. Elle est désormais équipée d'une nouvelle conduite de tir STIR 1.2 EO développée par Thales.



Le 20 septembre, elle a effectué, avec succès, un tir d'évaluation technico opérationnelle de missile EXOCET Mer-Mer 40 Block 3C au large de Toulon. Le tir a été effectué en ambiance de guerre électronique.



- D'autres bâtiments récemment livrés à la Marine se préparent à partir. Il s'agit :

✓ Du BRF Jacques Chevallier, tête de série des nouveaux bâtiments ravitailleurs de la Marine, remis à la Marine le 18 juillet, et désormais équipé de ses deux tourelles de 40 mm Rapid Fire.



Conçu pour protéger les plates-formes contre les menaces aériennes (mais aussi de surface) de faible intensité, y compris les drones, le Rapid Fire peut acquérir, identifier et détruire de manière autonome et automatique une menace à l'aide des données de désignation des cibles fournies par un système de gestion de combat. Les essais de ce système d'armes est prévu à l'automne.



Après son premier stage de mise en condition opérationnelle en septembre, a appareillé le 27 septembre pour son déploiement de longue durée (DLD) qui devrait l'amener en Atlantique, Nord et Sud, en Amérique du Sud et en Océan Indien. Retour fin d'année.



Le BRF Jacques Chevallier en vedette lors du feu d'artifice du 14 juillet 2023 à Toulon !

✓ Du SNA *Duguay-Trouin*, deuxième d'une série de six SNA du type *Suffren*, remis à la Marine le 28 juillet à Brest.



Il est arrivé à Toulon, en toute discrétion, le 12 août et va y poursuivre la vérification de ses caractéristiques militaires pour tester dans différentes conditions ses capacités opérationnelles.

✓ Quant au *Suffren*, il semble avoir entrepris son déploiement de longue durée en franchissant Suez le 27 juillet, pourvu de son « dry deck shelter » (DDS), en vue de sa mise en service. Pendant cette mission, le DDS devrait également servir à



Passage de Suez



Seine et Suffren

valider le PSM3G (propulseur sous-marin de troisième génération), appareil de transport capable d'embarquer six nageurs de combat. Après une première relâche à Djibouti début août, il a fait escale à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, base des forces françaises stationnées aux EAU et siège du commandement maritime de la zone Océan Indien (ALINDIEN), fin août. Manifestement, on veut montrer le *Suffren* !

Dans le cadre de son DLD, le *Suffren* a interagi avec les marines alliées et amies présentes sur zone et les bâtiments français en missions ATALANTA ou AGENOR, notamment la FREMM *Languedoc*. Début septembre, le *Suffren* et le *Languedoc* ont participé à l'exercice VARUNA 23.2, notamment avec la marine indienne.



Arrivée à Abu Dhabi



A quai à Abu Dhabi



Exercice VARUNA 23.2

Le *Suffren* a fait un retour discret à Toulon le mardi 3 octobre 2023.



AERONAUTIQUE NAVALE :



Alors que le porte-avions est toujours en ATM, l'activité des Rafale et E2-C Hawkeye de l'aéronautique navale, nécessaire à l'entraînement des pilotes et équipages, est maintenue, notamment en les intégrant aux missions, normalement dévolue à l'Armée de l'air et de l'espace et relevant de la posture permanente de sûreté aérienne (PPSA). C'est ainsi que deux Rafale M de la 11F ont été mis en place en septembre sur la Base aérienne 105 d'Evreux, et y ont pris l'alerte.

De même, dans le cadre des mesures sûreté renforcée prises lors de la coupe du monde de Rugby, un avion E2-C Hawkeye de la 4F a assuré la surveillance de l'espace aérien autour du stade Pierre Mauroy de Lille au profit du dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) couvrant cet événement. Sous le commandement tactique de la haute autorité de défense aérienne (HADA) et sous contrôle du CNOA (le centre national des opérations aériennes), l'E-2C a été employé comme moyen de détection et de contrôle aéroporté dans le nord de la France. La mission était de garantir l'imperméabilité de la zone interdite temporaire créée pour l'occasion, reporter tout contact inconnu à proximité et être paré à contrôler les moyens hélicoptères de la posture permanente de sûreté aérienne (PPSA-A).

Autant la participation ponctuelle des Rafale M à la défense aérienne du territoire n'est pas une nouveauté, autant celle de l'E2-C est nouvelle.



PROGRAMMES EN COURS, DONT MODERNISATIONS :

- Le Tourville, troisième SNA du type Suffren, a rejoint le 20 juillet le dispositif de mise à l'eau à Cherbourg. C'est une étape importante qui précède la mise à l'eau en 2024. Suivront les De Grasse, Rubis et Casabianca, qui doivent tous être admis au service actif d'ici 2030.



- L'Arrêt Technique Majeur du porte-avions *Charles De Gaulle* se poursuit, avec un objectif de sortie du bassin d'ici décembre. Le journal de 13h00 de TF1 du 20 septembre lui a consacré un court reportage, où l'on voit notamment des travaux de bassin et une visite de catapulte.



Extraits du 13h00 de TF1 du 20/09/2023

- Rien de nouveau en ce qui concerne le porte-avions destiné à remplacer le *Charles De Gaulle*.

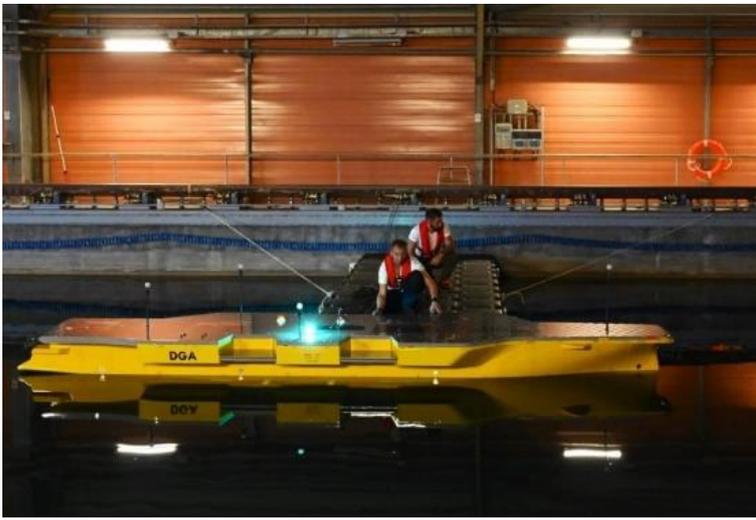
La LPM promulguée le 1er août mentionne juste une étude, issue d'un amendement, à rendre en 2028⁴, concernant la possibilité de construire deux porte-avions au lieu d'un...

Les études vont être faites bien sûr, mais la réponse de la DGA transparaît déjà dans l'interview à BFM TV du Délégué général pour l'armement, Emmanuel Chiva, le 28 août. Il a laissé entendre que l'obstacle à la réalisation n'était pas tant le coût du porte-avions lui-même (même s'il ne cesse d'augmenter), mais le coût de possession, qui intègre les infrastructures, le deuxième équipage, de nouveaux avions - au minimum, un complément -, les capacités d'entraînement et le soutien⁵. La donnée RH est sans doute la plus difficile à traiter, tant elle recouvre à la fois le recrutement (pas facile par les temps qui courent)⁶, la formation (certains postes à bord requièrent des années de formation, 18 ans dit-on pour un chien jaune), et la

⁴ « Etudes de coûts qui permettront au gouvernement de présenter au Parlement, en 2028, une estimation des crédits nécessaires à la conception, à la réalisation, à l'activité et à l'entretien d'un second porte-avions de nouvelle génération ainsi qu'aux infrastructures et aux dépenses de personnel liées à son fonctionnement »

⁵ En 2021, le coût de possession du Charles De Gaulle était estimé à 210 millions d'euros par an, dont 60 pour les rémunérations et charges sociales (RCS)...

⁶ Je n'ai pas les chiffres concernant la Marine, mais selon le CEMAT, l'Armée de terre attire « à peine plus d'un candidat pour un poste » de militaire du rang



fidélisation. Il va déjà être difficile d'armer progressivement le futur porte-avions (900 personnes pour le début des essais à la mer en 2035).

Lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes défense, le nouveau chef d'État-major de la Marine (CEMM) a soulevé les enjeux d'un deuxième porte-avions. Recruter et former deux équipages pour l'ensemble du groupe aéronaval demanderait un "effort colossal".

15 septembre - Visite du ministre des Armées au centre d'essais de la DGA à Val-de-Reuil.

- Le SNA *Perle* a terminé le 30 juin ses essais de fin d'IPER :

Il est revenu dans le cycle opérationnel depuis le 6 juillet. *La Perle* a bénéficié d'améliorations par rapport aux autres unités de sa classe encore en service, comme l'aptitude à mettre en œuvre la torpille F21 qui arme les SNA de type *Suffren*. Un tir d'une torpille F21 d'exercice est d'ailleurs prévu au cours de sa qualification opérationnelle. La durée de vie de *la Perle* est désormais allongée jusqu'en 2028.

La F-21 affiche des performances singulièrement accrues par rapport à la torpille F-17 Mod 2 qu'elle remplace. D'un diamètre de 533 mm pour 6 mètres de longueur et un jeu de deux hélices, elle a une portée de 27 nautiques et peut atteindre la vitesse de 50 nœuds. Reliée au sous-marin par une fibre optique, elle est équipée d'un système d'autoguidage acoustique lui permettant de détecter et de suivre un objectif de façon autonome.



- L'*Aconit* a été remise à flot le 24 juillet après cinq mois de travaux au bassin Castigneau, la sortie du bassin a eu lieu le 27 suivie, le lendemain, d'une expérience de stabilité : devis de poids et forme de coque (sonar) ont nécessité en effet ce contrôle. C'est la troisième et dernière frégate du type *La Fayette* à être modernisée. Les essais à la mer devraient commencer en octobre.



- Le POM *Teriieroo a Teriierooiterai* a effectué sa première sortie à la mer entre Boulogne-sur-Mer et Calais le 14 septembre où il est entré en cale sèche pour des travaux de finition. Il devrait rejoindre son port d'affectation, Papeete, à la fin de l'année (?).

© Mer et Marine

- Programme FDI : La FDI *Amiral Ronarc'h*, qui est sortie du bassin fin juin, se prépare pour ses essais à la mer. Quand ? Les dernières infos parlent du début 2024. Naval Group ferait face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée.



© Mer et Marine

La seconde FDI (destinée à la Grèce) est sortie de forme le 28 septembre.

© Le Télégramme

- Le contrat de modernisation à mi vie (MLU) des frégates franco-italiennes du type Horizon a été notifié par l'OCCAR. Elle concernera les deux FDA *Forbin* et *Chevalier Paul*. Quand ?

- Le PHM *Commandant Bouan* achève son ultime arrêt technique majeur (ATM) commencé fin avril, après une mission IRINI dans le canal de Sicile et au large de la Libye. Il est sorti du bassin à la mi-septembre (sans marques de coque) et devrait être disponible pour son stage de mise en condition opérationnelle le 1^{er} octobre. Retour dans le cycle opérationnel avant Noël.

Mis en service en octobre 1984 (il a donc 39 ans...), il est le dernier de cette longue série de bâtiments, dont on aura du mal à se passer et pour lesquels la relève n'arrive pas.



© Mer et Marine

- Concernant les futurs SNLE, Thalès est chargé, par contrat avec la DGA, du développement d'une suite sonar destinée aux SNLE de 3^{ème} génération, suite sonar complète intégrant une large diversité d'antennes et les traitements associés. Elle bénéficie désormais d'un nouveau contrat pour la conception détaillée et le déploiement de cette suite sonar (nouveaux systèmes d'antennes de grande dimension, hébergeant un très grand nombre de capteurs, permettant d'atteindre des capacités de détection inégalées d'une grande précision), qui serait aussi implantée sur les actuels SNLE (type *Le Triomphant*). La construction du premier des futurs SNLE 3G doit commencer à la fin de cette année pour une entrée en service en 2035.⁷

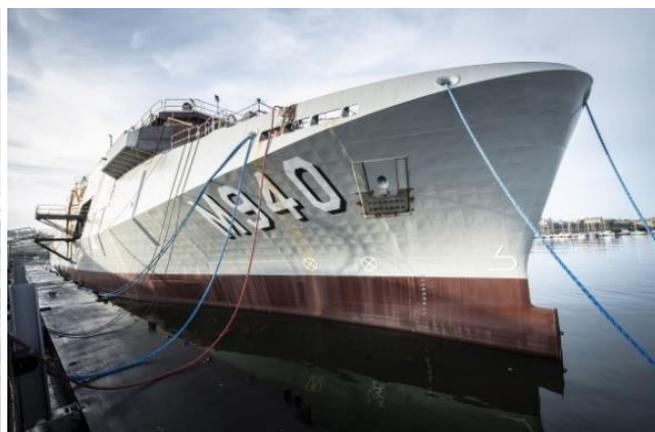
⁷ On peut se poser la question du potentiel disponible à Naval Group Cherbourg pour d'éventuelles commandes à l'exportation.

- Programme guerre des mines futur : Le 30 août la France a rejoint officiellement le programme belgo-néerlandais de bâtiments de guerre des mines (rMCM), dont elle va utiliser le design développé par Naval Group. Ce n'est pas une fusion des programmes franco-britannique et belgo-néerlandais, cet accord tripartite ne concerne que le futur bâtiment de guerre des mines (BGDM).

Ce BGDM, construit par la co-entreprise Naval Group-Piriou (Kership) est un bâtiment de 2 800 tonnes et de 82 m de long. Le premier des six exemplaires français pourrait être commandé d'ici la fin 2023. Le premier bâtiment destiné à la Belgique a été mis à flot en mars 2023 à Concarneau. C'est le M940 *Oostende*. Les deux suivants sont en chantier.



En construction à Concarneau en décembre 2022



Mise à l'eau le 29 mars 2023

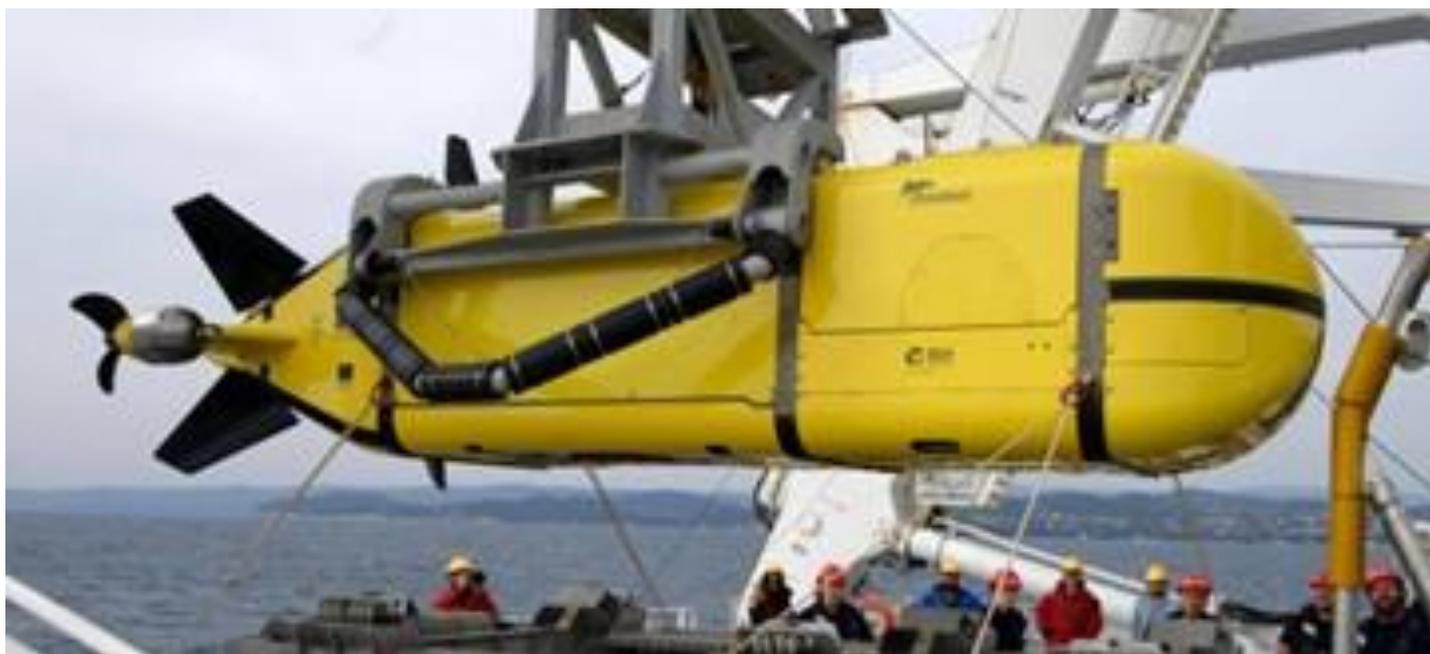
Naval Group, architecte et maître d'œuvre d'ensemble, est responsable de la conception des navires, de l'intégration globale et des essais. La Cgt de Naval Group Lorient manifeste pour récupérer la construction de ces bâtiments.

- C'est à la mi 2024 que Dassault Aviation et Airbus Défense & Space doivent faire leur proposition en matière d'avion de remplacement de l'*Atlantique 2*. Dassault table sur une évolution de l'avion d'affaire *Falcon10X*, Airbus sur celle de l'avion de ligne *A320Neo*. Débouchera-t-on, dans un cas comme dans l'autre, sur une coopération européenne ? C'est un point qui sera probablement regardé de près par les décideurs.

- Maîtrise des fonds marins – Drones :

Un drone autonome (AUV) développé par l'Ifremer et la société Exail Technologies (fusion des sociétés ECA et iXblue au sein du Groupe Gorgé) a été testé début septembre en Atlantique. Le *Ulyx 6000* a atteint 5 920 mètres de profondeur. Pendant 17 heures et sur 50 km, il a mis en œuvre une caméra et un sonar multifaisceaux. Un gain considérable par rapport aux capacités de l'année 2022 : les UAV français ne pouvaient aller au-delà de 2 000 mètres. La Marine espère bien mettre en service un drone de ce type en 2026.

Photo IFREMER



POURSUITE DE LA MODERNISATION DES BASES NAVALES DE TOULON ET DE BREST :

- A Toulon, une nouvelle grue, imposante (65 m de haut, 600 tonnes !) a été mise en place le 28 juillet en zone sous-marin ; c'est la 103P du constructeur Joseph Paris/Fayat Group, capable de lever des charges de 35 tonnes à 35 mètres et 5 tonnes



à 45 mètres. Assemblée à Brégaillon, elle a traversé la rade à l'aube sur une barge pour gagner la darse Missiessy où un énorme engin de levage l'a déposée à sa place et enlevé les deux anciennes grues 6P (déjà rendue à Brégaillon) et 9P qui a « pris la mer » à son tour. Elle a pris place entre le bassin central et le bassin Est de la zone d'entretien, dont la modernisation se poursuit : courant 2024 livraison du bassin central, 2028/29 pour le bassin 3 où s'effectuent les rechargements de cœur.

Pour la seule zone Missiessy, les sommes engagées s'élèvent à 1 milliard d'euros !



- Une vue de la Base navale et des installations portuaires récente (septembre 2023), où l'on voit très bien les travaux réalisés ou en cours sur les appontements.

- A Brest, le 14 septembre a été inauguré un bâtiment au profit des équipages des FREMM. Construit par Bouygues Bâtiments, il répond au concept de « bâtiments de bureaux agiles et adaptables » (!) (BAGAD) et peut accueillir deux



équipages de FREMM. La première pierre avait été posée par Mme Florence Parly en février 2022. Un autre bâtiment identique devrait lui être adjoint, le tout complété par d'autres ensembles plus réduits. Tout cela s'inscrit dans le cadre de la LPM 2019/2025.

AGENCE DE L'INNOVATION DE DEFENSE - EXPERIMENTATIONS :

- Un drone aérien HP30, développé par la société Diodon, a été mis en œuvre et exploité ... depuis un sous-marin en immersion devant Toulon ! C'était en juin. Ce petit drone, rapidement déployable, équipé de capteurs jour/nuit et avec une autonomie de 30 minutes, qui paraissait plutôt destiné à renforcer les capacités de surveillances des patrouilleurs, frégates de surveillance et bâtiments de soutien outre-mer, ainsi que les forces spéciales, - ce pour quoi il a été développé -, a été « lancé » depuis un SNA en immersion grâce à un « cocon protecteur étanche » imaginé par Naval Group. Une fois en surface, le cocon s'est ouvert, le drone a pris son envol pendant que le sous-marin sortait une antenne de communication, permettant le pilotage et le recueil d'informations ! A suivre, sachant que les américains et les israéliens conduisent déjà ce type d'expérimentation.



Montage à partir de captures d'écran d'une vidéo Naval Group

- Mini drones aériens : démonstration d'un vol de 100 drones en essaim :



Cette démonstration a été organisée au profit de l'Armée de terre par Nexter et ... Naval Group, en liaison avec l'entreprise Icarus Swarms. Si la fonction « saturation » est à l'évidence plus destinée au champ de bataille, la fonction « reconnaissance », avec des essaims plus réduits, peut intéresser la Marine. Cette initiative des deux industriels « rejoint » le programme ATMOS lancé par la DGA/AID et confié à Safran ... A suivre donc.

RETRAIT DU SERVICE :

- Ultime appareillage du « Casa » avant son retrait du service actif :

Non sans émotion, les sous-mariniers et la base navale de Toulon ont salué une dernière fois le sous-marin nucléaire d'attaque *Casabianca* à l'occasion de son départ vers Cherbourg pour démantèlement. Le « Casa » est le troisième SNA du type *Rubis* à être désarmé.

Mis en chantier le 19 septembre 1981, admis au service actif le 21 avril 1987, ce sous-marin est le seul de la série des SNA de type *Rubis* à ne pas porter le nom d'une pierre précieuse, en mémoire du sous-marin *Casabianca* qui a réussi à quitter Toulon sous les bombes allemandes le 27 novembre 1942. « *Après l'équivalent de 25 tours du monde et 100 000 h de plongée, le Casabianca accoste aujourd'hui (4 septembre) à Cherbourg pour y être désarmé. 36 années au bilan opérationnel remarquable. La flamme ne s'éteint pas : le 6e SNA de la classe Suffren relèvera le nom glorieux du Casabianca.* » (tweet CEMM).



La dernière cérémonie des couleurs a eu lieu à Cherbourg le 28 septembre.



Départ de Toulon



Arrivée à Cherbourg

- Dernière cérémonie des couleurs du patrouilleur P400 *La Glorieuse* :

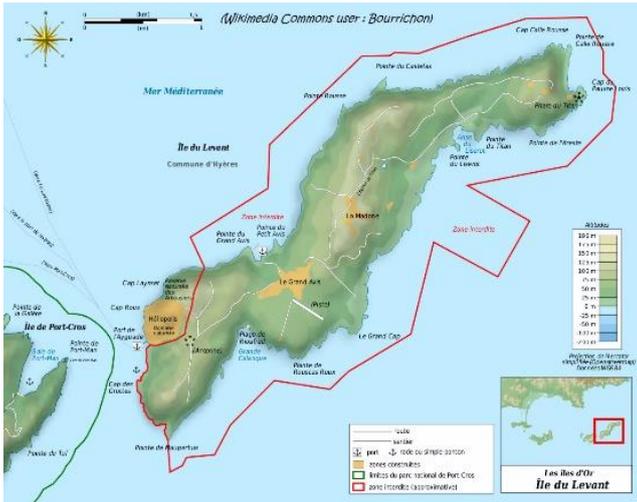


La dernière cérémonie des couleurs à bord de *La Glorieuse* a eu lieu le 24 juillet à Nouméa, après deux bons mois d'opérations de désarmement (RSA le 11 mai). Entré en service en 1987, c'est le dernier P400 en service qui disparaît.

Le devenir de la coque n'est pas connu.



EMBOSSAGE DE L'EX FAA *JEAN BART* SUR L'ÎLE DU LEVANT :



Après un transit nocturne entre Toulon et l'île, la coque de l'ex FAA *Jean Bart* a été emboissée le 7 juillet le site de Port-Avis sur l'Île du Levant, où elle succède à l'ex FLM *Suffren*.

Après la seconde guerre mondiale et l'affectation de la quasi-totalité de l'île (95%) à la Marine (comme champ de tir) puis à la DGA (comme centre d'essais missiles), différentes coques de bâtiments de guerre ont été utilisées comme brise lames pour fermer le côté ouest de Port-Avis dans le nord-ouest de l'île. La première coque fut, au début des années 50 (1953 a priori), celle de l'ex pétrolier *Lac Noir*. De 1960 à 1966 c'est l'ex contre-torpilleur *Albatros* qui y prit place, remplacé de 1966 à 1982 par l'ex pétrolier ravitailleur d'escadre *La Baise*. Puis c'est l'ex PRE *La Saône* qui tint le poste pendant 27 ans, de 1982 à 2009 ! L'ex FLM *Suffren* y fut à son tour emboissée de juin 2009 à juin 2023. Elle ne devait y rester au maximum que 10 ans mais fut prolongée deux fois. Son remplacement par l'ex FAA *Jean Bart*, prévu dès 2021, s'est déroulé début juillet 2023. (Infos iledulevant.fr).

DECONSTRUCTION DES VIEILLES COQUES :

Les coques des ex FASM alignées à Brégaillon devraient partir dans quelques mois vers Bordeaux où elles seront déconstruites.

Rappel : Dans le respect de la convention de Hong Kong sur « le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires en fin de vie », les opérations de dépollution et de traitement des déchets se font uniquement au sein de l'Union européenne.



Depuis l'ex FAA *Jean Bart* a gagné l'Île du Levant
Quant à l'ex FLM *Suffren*, elle a appareillé le mercredi 4 octobre, derrière un remorqueur italien, vers le chantier de déconstruction de Bassens, en aval de Bordeaux.

LA SNSM CHANGE DE LIVRÉE :

Avec près de 200 canots et vedettes et près de 500 pneumatiques de toutes tailles, la flotte de la SNSM représente aujourd'hui un potentiel important à maintenir et à renouveler. C'est ce qui a été entrepris depuis bientôt 10 ans avec un programme de constructions neuves - qui va permettre aussi une certaine homogénéisation de la flotte - et des rénovations à mi-vie.

Cette évolution est accompagnée par une nouvelle livrée, conçue gracieusement par le créateur Philippe Starck, qui vise d'une part à améliorer la visibilité des navires de la SNSM en mer, d'autre part à renforcer l'image forte et bien reconnaissable de l'association. C'est ainsi que, sur la rade de Toulon, la vedette SNS 155 Notre Dame de Bonne Garde, de la station de La Seyne - Saint-Mandrier, qui termine sa rénovation à mi-vie, a adopté son nouveau look, orange et blanc.

© Mer et Marine



HISTOIRE :

2024 sera l'année du 80ème anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence.

Que cela ne nous fasse pas oublier que le premier débarquement et la première libération d'une terre française eut lieu en Corse en septembre 1943 (si l'on excepte la Tunisie). Sans en rappeler dans le détail le déroulement, deux noms, pour nous marins, ressortent de cette période - finalement courte, à peine un mois, avec la participation active de la résistance - : celui du sous-marin *Casabianca* et de son commandant, le capitaine de frégate Jean L'Herminier.



LE SOUS-MARIN CASABIANCA
SOUS LE COMMANDEMENT DU CAPITAINE DE
FRÉGATE L'HERMINIER

APRES AVOIR A PLUSIEURS
REPRISES RAVITAILLÉ EN ARMES ET
MUNITIONS LES FRANCS-TIREURS
ET PARTISANS CORSES EN LUTTE
CONTRE L'ENVAHISSEUR

IL A DEBARQUE A CET ENDROIT
LE 15 SEPTEMBRE 1943
A 11 50 DU MATIN 100 HOMMES
DU BATAILLON DE CHOC VENUS
AIDER LES PATRIOTES SOULEVES
DEPUIS LE 9 SEPTEMBRE POUR
LA FRANCE ET LA REPUBLIQUE

142 tombes, dont celles de 129 militaires (dont 35 marins), et 13 civils (femmes et enfants). Des tombes toute simples, impeccablement alignées, anonymes (sauf une !), même si les noms figurent au pied du monument.

DIVERS :

Après une courte escale à Saint Tropez mi-septembre pour embarquer des stagiaires, le « voilier école pour tous » *Belem*, va faire escale à Nice et en Corse avant d'hiverner de longs mois à La Seyne pour différents travaux. Il faut qu'il soit fin prêt au Printemps pour transporter la flamme olympique d'Athènes à Marseille (27 avril au 8 mai).



Belem à Saint-Tropez

CV(H) Jean FOSSATI

V. Communications :

- **Messe des associations** : elle sera célébrée à l'église Saint Paul du Mourillon, **le samedi 18 novembre 2023, à 10H00.**
Pour tout renseignement, contacter l'IGA François DESPAX : 06.72.76.70.57 ou f.despax@gmail.com

- **ENTRAIDE MARINE – ADOSM**

Le Marché de Noël de l'Entraide Marine – ADOSM Toulon se tiendra les **vendredi 24 et samedi 25 novembre** prochains à Toulon, à l'Escale Ronarc'h (ex Foyer du Marin).

C'est un des moments forts de l'année pour l'association qui vient aujourd'hui en aide aux conjoints, aux familles du personnel civil et militaire qui sert dans la Marine lorsqu'elles connaissent de graves difficultés, ainsi qu'à leurs familles ou à leurs enfants orphelins (dont elles assurent la poursuite des études par des bourses).

Depuis 2015, en partenariat avec la CABAM (Cellule d'aide aux blessés et d'assistance aux familles de la Marine), l'association finance aussi des stages de reconstruction pour les marins blessés.

L'Entraide Marine-Adosm cherche également à favoriser la formation professionnelle des blessés et des conjoints de marins qui ont souvent dû mettre de côté une continuité d'emploi, voire la possibilité d'en exercer un, pour répondre aux contraintes de mobilité et d'absence du marin.

ENTRAIDE MARINE
adosm

ESCALE AMIRAL RONARC'H
avenue Amiral Aube
TOULON

ENTRÉE LIBRE - PARKING GRATUIT

ŒUVRES SOCIALES
DE LA MARINE

avec la participation
du BAGAD
de Saint-Mandrier

SAMEDI
25
NOVEMBRE 23
9H30 - 18H

VENDREDI
24
NOVEMBRE 23
9H30 - 18H

**Marché
de Noël**

VENEZ PARTAGER UN MOMENT
DE CONVIVIALITÉ

BAR À HUITRES - SALON DE THÉ

Souvenirs - Livres et objets Marine Brocante Santons
Mode - Dédicaces d'écrivains - Vins - Fleurs - Déco
Saveurs du terroir...

ENTRAIDE MARINE BAGAD de Saint-Mandrier Cercle de la Défense de TOULON MARINE NATIONALE

**AVIS
AUX BEAUX HOMMES**

ICY
L'ON S'ENGAGE DANS
LE CORPS ROYAL DES
FUSILIERS DE LA MARINE

ON Y EST BEN HABILE
BIEN NOURRY
ON Y VOIT DU PAYS ET
L'ON EST BIEN APOINTE.

Qui font à la Couronne dor
à côté de l'Épiscopalre
face la fontaine

Demandez à parler à Monf. Carité sergent
au corps Royal des fusiliers de la Marine

<https://www.entraidemarine.org/> et

https://www.facebook.com/ADOSMentraidemarine/?ref=embed_page

Vous pouvez aider en adhérant à l'association, en faisant un don en ligne*, et, au minimum, en venant nombreux à ce Marché de Noël, un grand moment de convivialité.

* adhésion et dons ouvrent droit à une réduction d'impôt.

Le stand de Bacchus, tenu par l'ACORAM, a besoin de bras, pour la mise en place et pour la vente.

- **Académie du Var** : <https://www.academieduvar.fr>
Informations à recueillir sur le site de l'académie
- **Conférences FMES** : Tél : (33) 04.94.05.55.55 ou sur le site : www.fmes-france.org
Informations à recueillir sur le site de la FMES. Organisation de visioconférences.
- **Conférences de l'ANORAA** : le samedi 16 décembre 2023 9h45 à la maison du combattant de Toulon.

Conférencier : Monsieur **Frédéric SCHNEIDER**, Maître de conférences en droit public, co-directeur du Master 2 Sécurité et Défense, à la Faculté de droit de Toulon.

Sujet traité : « *Les détroits méditerranéens* » Aspects juridiques à la lumière des enjeux environnementaux et géostratégiques.

L'accès à la maison du combattant étant réglementée, il suffit de s'annoncer comme participant à la conférence de l'ANORAA.

Inscription par mail à l'adresse suivante : jfonta.dpt83@gmail.com

- **Conférences Relais PEIRESC** : boulevard de Strasbourg à Toulon.
 - Le mardi 19 décembre 2023, à 17H45 : « *Le fabuleux naufrage de Pietro QUERINI* »
Par Monsieur **Jean-Marc BOURDET**, écrivain et membre de notre section.

S'inscrire via le site : <https://lerelaispereisc.com> ou par téléphone : 09.51.06.66.20 ou 07.82.14.62.08

- **Conférences SMLH** : Médiathèque Chalucet, 5 rue Chalucet, 83000 Toulon.
 - Le jeudi 12 octobre 2023, à 18H00 : « *Napoléon et la campagne d'Égypte : mission impossible ?* »
Par Monsieur **Claude LAMARE**, sociétaire du comité de Toulon de la Légion d'Honneur et adhérent de l'ACORAM.
Inscription préalable auprès de Claude LAMARE : claudelamare@hotmail.com

VI. Le carnet de l'ACORAM Provence et Corse :

Décès :

- CV (H) F.E.BRÉZET, de la section IDF, le lundi 18 septembre 2023.
- OT1(H) Roger LAVIGNE, le jeudi 14 septembre 2023.

L'officier technicien (H) Roger Lavigne nous a quittés le 14 septembre. Il aurait eu 87 ans à Noël. Membre de l'ACORAM depuis 50 ans, et de notre section depuis 48, il était notre mémoire vivante.



Il était arrivé, en 1975, dans la section Var, dans les pas de l'amiral Tailhades qui en prit la présidence cette année-là, venant de Paris. Depuis, toujours présent et dispo, il avait fait bénéficier les bureaux successifs de la section de son sérieux dans le classement, l'archivage et la tenue à jour des listes lors des assemblées générales, un héritage de spécialité d'origine : secrétaire militaire. Cette disponibilité, ce sérieux, il l'avait aussi mis à la disposition du Siège de l'ACORAM, ne ratant aucune AG et participant au dépouillement des votes.

Mais Roger Lavigne, ce n'était pas que cela, c'était un bon camarade, gai, aimant s'amuser, regrettant bien entendu – privilège de l'âge – le bon vieux temps, celui où les effectifs étaient au plus haut, où les visites succédaient aux visites (de bateaux surtout), les repas aux repas, etc... Le deuil et la maladie ne l'avaient pas épargné, mais il était resté égal à lui-même.

Quelle fierté le jour où il avait reçu, à titre exceptionnel, la médaille des services militaires : il avait 78 ans !

Adieu Roger, et merci.

VII. Mouvements dans la section :

VIII. Rubrique Patrimoine Naval : LA VAREUSE ET LE COL DU MATELOT

Ce vêtement est indissociable de la silhouette du simple marin, du matelot militaire d'aujourd'hui à l'homme de mer du passé.

C'est à l'origine un effet de travail pour marin pêcheur, fonctionnel et simplissime : il doit protéger de la mer et du vent, et du froid qui en découle. La vareuse est donc assez près du corps, pour que ces trois éléments ne s'y engouffrent pas, mais doit permettre de couvrir plusieurs épaisseurs selon le principe des couches de lainage superposées, avec un simple passage pour la tête, mais n'a aucune ouverture complète sur le devant. Elle est assez longue pour couvrir les reins jusqu'au pli fessier, laissant libre les cuisses. Le grand col rabattu paraît être une protection contre le vent venant dans le dos, mais provient plus sûrement d'une évolution esthétique.

La vareuse ne doit pas non plus gêner le travail physique de la manœuvre d'un voilier et la remontée des engins de pêche, lignes, filets et autres casiers. Or tous ses appareils comportent des fils ou des bouts qui se prendront inmanquablement dans des boutons ou des boucles de lacets.

La vareuse est donc intégralement lisse. Elle est vraisemblablement en grosse toile.



C'est exactement, et pour les mêmes raisons, l'anorak esquimau des années 1950, et l'actuelle parka samoyède.

Sa première représentation officielle montre un matelot, appuyé à une colonne. Ce dessin de Sébastien Leclerc est en effet un projet pour *l'Histoire métallique du siècle de Louis le Grand*.

Le matelot tient une rame, qui représente le gouvernail à l'antique, symbole de la navigation, dans un mélange de réalisme et d'allégorie qui ne choque personne au Grand Siècle.

Dans le système de Colbert, un matelot sert indifféremment sur un bateau de pêche, de commerce

ou de guerre en gardant le statut d'inscrit maritime.

Cet homme de mer porte une camisole longue, sans aucun ornement ni ouverture par devant, les manches amples largement relevées ; l'encolure est masquée par une écharpe, ce qui fait qu'on ne distingue pas l'encolure. Cet effet a toutes les caractéristiques d'une vareuse avant la lettre.

Dans sa *Chronique d'uniformologie maritime* in NEPTUNIA n° 142, le Commandant VICHOT montre ce dessin en déplorant que le graveur ait agrémenté la camisole d'un rang vertical de boutons et d'un galon frangé au bas ; il a aussi ajouté des fleurs de lys sur la rame, et un paysage maritime en arrière-plan.

La médaille en a été frappée en 1680 avec ces ajouts ; l'exergue BELLO ET COMMERCIO montre que ce matelot sert indifféremment « au commerce et à l'État ».



Le terme de « vareuse » apparaît en 1784, venant, dit le Robert, du Normand « varer » pour garer, garantir ; c'est donc un effet de protection pour les autres vêtements.

Voici la vareuse portée au début du XXe siècle par des marins pêcheurs bretons. Le drap a été remplacé par la toile, plus résistante, peut-être moins perméable surtout si elle est grasse.

Quand, pour la première fois (première au monde !), est déterminé le *vêtement uniforme que porteront les marins composant les équipages des bâtiments de la République*, par l'arrêté consulaire du 15 floréal an XII, c'est la tenue de sortie qui est concernée: paletot, veste (gilet), pantalon, chapeau ; il n'y est donc pas question de vareuse.

En 1825, les nouveaux Équipages de Ligne portent en grande tenue le si curieux chapeau-casque et au travail l'étonnante casquette-champignon ; ils accompagnent cette dernière d'un « paletot en toile de Plougastel » ; nul doute que les pêcheurs locaux portent des vareuses faits de la même matière.

Jusqu'aux années 1965, la tenue de travail à l'École navale, vareuse et pantalon gris-bleu sur chemise blanche et cravate noire, est surnommée par les midships le « Plougastel ».

Sous Louis-Philippe, commence à apparaître, dans les tarifs d'habillement et les tableaux de tenues, une « vareuse de fatigue » en toile rousse portée sur une « chemise en molleton » elle-même portée sur celle de toile blanche.

Bournisien de Valmont a passé sa vie à peindre les uniformes qu'il a vu, ou que lui ont décrit ceux qui les ont portés, de Louis XV à Napoléon III, et pas seulement pour la Marine.

Il montre pour la première fois en 1848 une vareuse des Équipages de Ligne, assez informe, couvrant tout le reste sauf le col et la cravate.



L'ouverture permet de passer la tête ; trop échantonnée pour l'époque, elle est resserrée par deux paires de liettes en coton blanc, qui se nouent sur la cravate de satin noir.

En 1854, la chemise, définie en « molleton » se porte sur le pantalon, comme

vêtement de travail ; pour la garde et la sortie à terre, c'est toujours le paletot ajusté, ouvrant, garni de boutons, et galonné, qui est de rigueur.

Cette chemise a en gros l'aspect actuel de la vareuse, bien que coupe et étoffe différent.

D'ailleurs la vareuse actuelle est toujours formée de pièces montées à plat, comme une chemise et sans doublure, ni rembourrage.

C'est ce qui permettait le pliage en carré de 25 x 25 cm, pour entrer toute la garde-robe dans le grand sac :



et l'étalage pour l'inspection...de sac, le contenu étant appelé du nom du contenant :



L'arrêté ministériel du 27 mars 1858 fixe enfin le sac réglementaire du matelot français, qui est ainsi le premier au monde à se voir définir par son chef suprême un uniforme décliné en tenues, grande, petite et de travail.

La chemise se porte dans le pantalon.

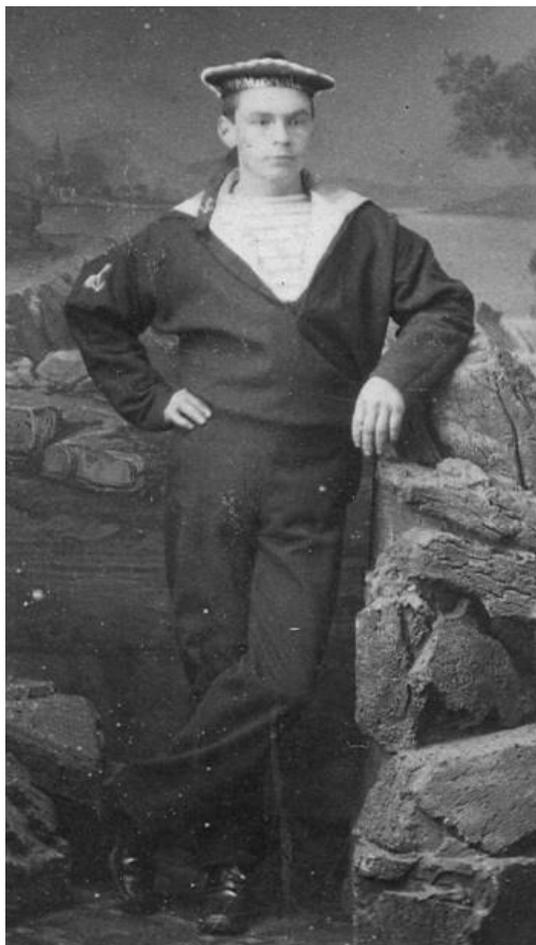
Après la défaite du Second Empire, les galons de grade des chemises sont reconnus règlementaires. Ils sont cousus sur le drap bleu.

En 1874, la chemise ressort du pantalon et n'y reviendra plus.

La chemise du matelot sous l'uniforme ressemble tant à celle du même homme revenu à son travail civil qu'il emploie souvent celle de son sac.

Pour distinguer d'un coup d'oeil l'inscrit maritime *faisant son temps à l'État*, le ministre de la Marine décide en 1879 d'ornez le bras gauche de deux ancres rouges croisées ; celui qui est libéré du service emporte ses chemises dans son sac après avoir décousu ces ancres. Rappelé, il devra les recoudre avant de rallier.

Cette photo d'un matelot de la frégate « VENGEANCE » montre la chemise avec ses ancres : selon un procédé classique des studios, celles-ci sont blanchies à la craie pour bien ressortir.



Collection personnelle du VAE Scherer

La chemise, toujours très ample, devait être sortie du pantalon depuis au moins cinq ans!

Et les bouts du ruban devaient flotter au niveau de l'oreille gauche depuis six!

Mystère de la conception de l'élégance par le marin...

En 1911, la chemise est désignée définitivement comme « **vareuse en molleton** » en même temps que le col bleu devient amovible, portable sur cette dernière avec un dimple dossard et des sangles, car la chemise blanche disparaît.

Cette présence de la marque d'activité sur le bras droit fait porter, depuis 1945, l'insigne de spécialité en rouge au bras gauche, contrairement à la plupart des autres marines, à commencer par la royale britannique, puisque le bras droit porte déjà les ancres croisées (pourtant lors de l'accueil du roi d'Angleterre le 20 septembre, un vice-amiral d'escadre l'a salué en arborant ces ancres et trois galons rouge-réduits sur la manche GAUCHE cf bfmtv.com video : Visite de Charles III, la Patrouille de France survole l'Arc... à 1 minute 05 secondes).

Un projet de tels insignes a été présenté par l'amiral commandant la flotte de Méditerranée sous le Second Empire. Malgré un tel parrainage, le ministre en est resté au principe de l'unité des Équipages de la Flotte, sans marque distinctive.

Avec l'abandon de la voile dans la marine de guerre, la vareuse subit une évolution capitale : elle aussi cesse d'être fonctionnelle et devient donc un effet de sortie,

non plus de travail, et qui vise alors à l'élégance. Elle devient ajustée après la Grande Guerre, au point qu'elle exige l'aide d'un camarade pour être enfilée, ce qui est présenté comme le symbole de l'entraide entre gens de mer...

Cette photo prise par un studio toulonnais montre un quartier-maître du cuirassé *Jean Bart* avant 1936, date de condamnation du cuirassé, dans sa vareuse près du corps.

Ici, ce sont les galons qui sont éclaircis, alors que les ancres paraissent plus sombres que le drap.

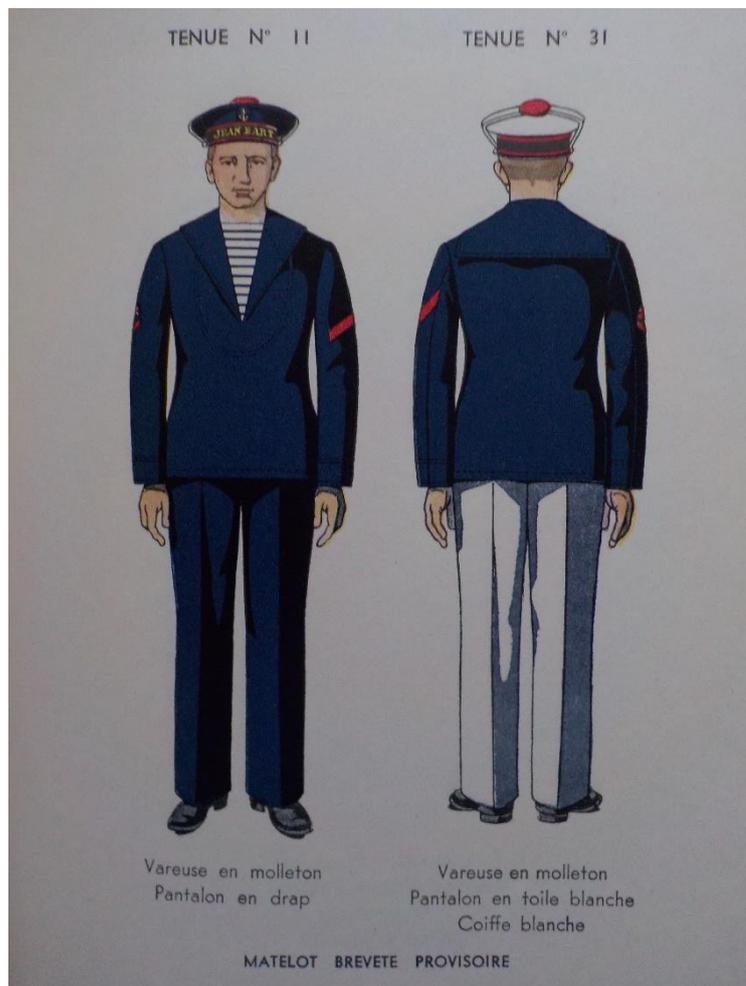
Mais le bras gauche porte un attribut indiscernable, vraisemblablement les canons croisés de pointeur d'artillerie. Il est étonnant qu'un insigne distinguant une élite de la masse ne soit pas mis en valeur pour la photo alors que tout l'équipage a droit aux ancres d'activité.



Collection personnelle du VAE Scherer

Cette carte des années 1930 représente deux matelots brevetés, avec des vareuses « pincées » au point de faire des plis :

À noter que, dans l'iconographie de l'uniforme, les matelots français sont souvent montrés la main à la poche, ce qui n'est pas plus autorisée dans la Marine que dans les autres armées, mais correspond à l'imaginaire public du marin « à la coule ».



Vu par Brenet, ce patron d'embarcation porte sur sa vareuse le losange des FNFL émaillé, ce qui en fait un des premiers, et l'insigne du Triomphant, témoignage rarissime de cette pratique interdite ; il n'a pas encore d'insigne de spécialité.

Loin des apprêts de studio ou des dessins épurés, cette image prise sur le vif montre la vareuse portée après des années de campagne, remontée presque à la ceinture et baillant à l'échancrure, avec un pantalon fatigué.



La vareuse portée seule est figurée en dessin quasi-industriel par Goichon dans le tiré à part du Bulletin Officiel Marine en 1938.



Après guerre, une fois les pénuries d'approvisionnement résolues, le molleton est remplacé par le drap de laine sergé.

Naguère, les vareuses étaient coupées et assemblées par le maître-tailleur de Toulon, comme toute la chemiserie de la Marine.

Et jusqu'à la Libération, c'était des veuves de marin méritantes qui en prenaient les pièces au magasin d'habillement, les cousaient à domicile et rapportaient l'ensemble, en recevant le prix de la façon.

Ces représentations dans les brochures officielles « MARINE NATIONALE » montrent la vareuse-type en 1968, par Courboulès, en 1980 par Brenet.

LE CAPITAINE DE FRÉGATE LOUZEAU,
COMMANDANT DU *REDOUTABLE*,
PASSE EN REVUE L'ÉQUIPAGE. DERRIÈRE LUI,
LE CAPITAINE DE CORVETTE COATANÉA,
COMMANDANT EN SECOND.



En 1972 encore, comme l'atteste Cols Bleus, la vareuse a une nuance plus sombre que le veston des officiers.



C'est par une décision de 1976 que tous les marins, masculins et féminins, équipage, maistrance comme état-major, porteront le croisé de laine-polyester 340 bleu marine.

Désormais tous les marins, du mousse à l'amiral, portent le même tissu, pour tous leurs effets de sortie.

Mais avec l'adoption de la tenue de service courant après la guerre des Malouines, puis de la tenue de protection de bord, la vareuse de l'homme d'équipage ne se porte plus guère dans l'unité et plus jamais hors des enceintes militaires - l'uniforme y est proscrit pour raison de sécurité.

La vareuse n'est donc plus qu'un effet de cérémonie, en particulier de prise d'armes, et, suivant une constante sociologique, n'évoluera plus.

CRC1(H) Laurent DANJOU

IX. Rubrique High Tech : .L'ORDINATEUR MOBILE

Chers camarades, nombre d'entre vous m'interrogent encore régulièrement concernant l'achat d'un ordinateur mobile. Aussi, ce trimestre, à défaut d'un article de fond, je vais revenir sur les éléments qui composent un PC (Personal Computer) et sur les éléments qui doivent guider votre choix.

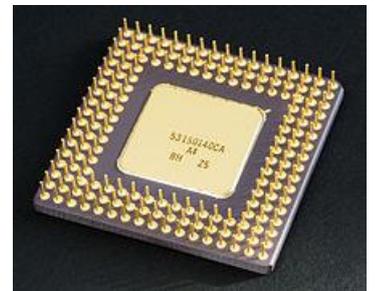


Bien évidemment les questions du prix que l'on est prêt à y mettre et de l'utilisation que l'on veut en faire sont les points importants qui viennent immédiatement à l'esprit, mais d'autres critères sont aussi à prendre en compte pour nous orienter vers un appareil que nous aurons plaisir à utiliser et qui ne doit pas devenir obsolète dans les mois qui suivront l'achat.

Quelle taille tout d'abord ? Si l'on excepte le châssis qui doit correspondre à son gout personnel, il faut éviter de prendre en dessous de 15 pouces (sauf choix délibéré d'un petit « ultra-portable » de 10 à 13 pouces à emmener dans ses déplacements) toujours en fonction de son besoin on peut y trouver un pavé de chiffres sur le côté du clavier (réservé aux "gros" modèles, et éventuellement un « joystick » (sorte de plot ou boule servant de souris). La taille permet ce choix mais plus on prend grand et plus on a un appareil lourd et peu maniable, en revanche il peut remplacer un ordinateur fixe. Pour récapituler, 17 pouces représente un appareil imposant et moins maniable mais avec un grand confort d'utilisation si l'on ne possède qu'un seul appareil qui remplace le fixe. En dessous de 15 pouces c'est très transportable mais tant les caractères que les touches seront réduits. La moyenne se situe donc sur les tailles courantes de 15 et 15,3 pouces, à la fois maniables, légers et tout à fait corrects en matière d'affichage et d'autonomie.

L'ordinateur se compose des éléments suivants que nous allons détailler :

1. un processeur ou CPU, →
2. un écran,
3. de la mémoire vive ou RAM,
4. de la mémoire morte ou ROM
5. un ou plusieurs disques durs,
6. des cartes de composants, carte mère, graphique et son, réseau...
7. des périphériques type clavier, souris, lecteurs de CD et de cartes...
8. une batterie



- 1) Un PROCESSEUR : ou CPU (Central Processing Unit) est souvent le premier des composants auquel l'on pense car il définit souvent la puissance et le degré de modernité de l'appareil dans son entier. Il est le chef d'orchestre et le cerveau de l'ordinateur. Il traite toutes les instructions et opérations effectuées par l'utilisateur ou le système d'exploitation et organise les échanges de données entre divers composants (mémoire RAM, disque dur, carte graphique).

Les processeurs sont disponibles en différentes marques et modèles, chacun ayant ses spécifications et vitesses d'horloge (rapidité de traitement). Trois fournisseurs représentent quasiment l'intégralité du marché :

- Intel Core, les plus courants sur le marché des ordinateurs personnels, mais pas les moins chers, allant de l'I 3 en entrée de gamme au I 9 récemment sorti pour le plus haut de gamme, avec des intermédiaires I 5 et I 7.
- AMD Ryzen, qui sont une alternative très utilisée dans les ordinateurs personnels car moins onéreux, ils sont pratiquement aussi performants mais plus compliqués à nomenclaturer avec leurs noms et numéros type x 86-64, FX, Athlon X 4, Ryzen ou Epic, mais les plus courants sur PC mobile sont la gamme Ryzen, avec comme pour Intel une gamme 3, 5 et 5 pro, 7 et 9 suivie de Threadripper et pro. A noter qu'ils sont connus pour chauffer un peu plus que les Intel, ce qui peut être compensé par une bonne ventilation.
- Apple bien sûr, qui joue à part avec une gamme spécifique à ses produits type Apple M1 ou Apple Silicon de S 1 à S 6. Ils sont connus pour leur puissance et leur efficacité énergétique mais leur prix est très élevé.

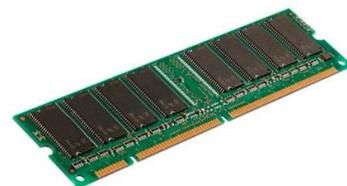
- 2) Un ECRAN : de 10 à 17 pouces, fonction du châssis choisi, il est principalement représenté aujourd'hui par le LCD, moins cher et moins performant dans le temps, le LED plus cher mais d'une qualité d'image très bonne, peu énergivore et ne chauffant pas, c'est un bon compromis. Enfin, plus cher encore mais plus réactif, plus brillant et d'un taux de rafraîchissement plus élevé, l'OLED et le QLED équipent les plus haut de gamme. Sont important à regarder et à comparer, ce taux de rafraîchissement des images justement, ainsi que le temps de réponse (vitesse de réaction à une modification) et surtout la résolution de celui-ci.



La plus courante aujourd'hui est de 1920 x 1080, excellente pour travailler avec une belle image, le bas de gamme étant sur du 1366 x 768 encore largement répandu ou du 1536 x 864 moins courant. Privilégiez une bonne résolution pour votre confort.

A noter que l'on peut trouver des écrans tactiles comme sur les tablettes, ce qui peut être pratique surtout sur certains modèles un peu "hybrides" fleurissant avec des fonctions de pliage du châssis les transformant en tablette géante. C'est une option qui fait grimper le coût, mais agréable à utiliser au quotidien.

3) De la MEMOIRE VIVE ou RAM (Random Access Memory) : est l'espace de stockage temporaire du PC tant pour les données que pour les programmes en cours d'utilisation. Plus celle-ci est grande, plus l'ordinateur peut gérer de données simultanément, ce qui se traduit par une meilleure fluidité et vitesse d'exécution. La RAM ou SDRAM ou DDR est aujourd'hui à sa version 4 (RAM DDR4). Beaucoup d'ordinateurs sont proposés avec 8 Go de RAM, si l'on peut monter à 16 Go voire plus, il n'en sera que plus performant, mais il ne faut surtout pas aujourd'hui être en dessous de 8 car 4 Go ne permet plus de travailler de manière fluide avec des logiciels modernes et de plus en plus gourmands.

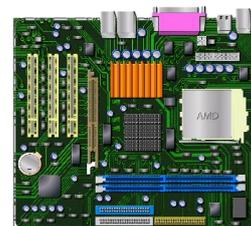


4) La MEMOIRE MORTE ou ROM (Read Only Memory) : on n'en parle plus beaucoup mais elle existe toujours, c'est une mémoire non volatile qui stocke des instructions permanentes pour faire fonctionner votre PC, elle permet le démarrage de l'ordinateur et n'a pas à être modifié par l'utilisateur.

5) Un ou plusieurs DISQUES DURS : C'est le stockage permanent de l'ordinateur où vous trouverez vos données, fichiers, images, musiques..., mais aussi les logiciels et le système d'exploitation qui fait fonctionner le tout. On trouve aujourd'hui de très gros disques durs allant jusqu'à plusieurs Terra-octets, l'intérêt est limité surtout si l'on table sur une utilisation bureautique. Avoir un très gros disque dur implique un PC haut de gamme et le besoin de traiter des images vidéo qui remplissent très vite un plus petit disque. Le plus important est de connaître le type de disque existant qui se résume au disque classique dit HDD et au disque de type SSD. Ce dernier, de plus en plus installé d'origine dans les ordinateurs portables, il est aussi plus cher même s'il est devenu beaucoup plus abordable. Il est proposé dans des formats plus petits de l'ordre 512 Go à 2 To à comparer avec des 8To classiques pour le même tarif. Mais, il est beaucoup plus solide, non sensible aux mouvements (ce qui est préférable pour un mobile), pouvant être jusqu'à cent fois plus rapide qu'un HDD avec un accès quasi instantané il est donc à privilégier. On trouve parfois des PC équipés d'un gros disque dur classique et d'un petit disque dur SSD permettant de lancer le système d'exploitation rapidement, ce peut être une alternative intéressante car le tarif de l'ordinateur peut en être impacté à la baisse. A comparer, la vitesse de lecture et d'écriture, un HDD accède aux données entre 0,1 et 1,7 Mo/seconde et un SSD entre 50 et 250 Mo/seconde car il est statique et ne tourne pas pour chercher ses données.



6) Les CARTES : Mémoires et processeur, mais aussi tout autre type de composant comme les cartes graphiques ou cartes sons sont posés sur une carte mère. Cette carte prend toute la surface de l'ordinateur, qu'il soit fixe ou mobile, elle comprend les connexions informatiques qui permettent à chaque élément d'être relié l'un à l'autre et de fonctionner ensemble sous les instructions du processeur. Il n'y a rien de particulier à conseiller car chaque PC possède une carte différente et adaptée à son modèle. Elles sont difficiles à changer et souvent la mort d'une carte mère sonne le glas de l'ordinateur tout entier. En revanche, parmi les points à voir lors de l'achat, on peut vérifier si la carte graphique est une carte à part entière qui est greffée à la carte mère, et de même pour la carte son. En effet, posséder une carte graphique de type N'Vidia par exemple (l'un des leaders), est un gage de qualité alors qu'une majorité de PC plus bas de gamme intègrent les cartes graphiques et son directement dans leur carte mère. Cela étant dit les connaisseurs savent faire la différence entre une carte mère de marque et une autre, seule une recherche internet et les avis d'internautes pourront vous guider si vous voulez fouiller les entrailles de votre PC.



7) Les éléments PERIPHERIQUES, SORTIES, RESEAUX : Ils sont nombreux et pour certains indispensables, la WIFI pour l'internet sans fil, le BLUETOOTH pour connecter des périphériques ou de l'audio, mais aussi de quoi échanger avec une souris, une caméra intégrée pour les de plus en plus courantes sessions vidéo, un lecteur de CD/DVD (qui tentent à disparaître au profit des clefs USB), des lecteurs de clefs USB, de cartes type SD, un port dit "éthernet" intégré dans le châssis (connexion internet filaire), un port HDMI ou mini Hdmi pour se connecter à un téléviseur ou un enregistreur vidéo, des sorties audio, etc... A voir selon le besoin qui doit être défini avant l'achat.

8) Une batterie enfin, essentielle car elle représente l'autonomie en déplacement sans branchement électrique. Un compromis est là encore nécessaire à faire entre sa puissance qui doit permettre au minimum le visionnage d'un film et un peu de travail soit 2 à 3 heures d'autonomie réelle, et son poids ainsi que son coût rapporté à l'ensemble. Certaines peuvent tenir 6 heures et plus. A noter qu'elles sont remplaçables et avoir une seconde batterie avec soit permet qu'elle soit plus légère sur l'ordinateur.



CONCLUSION :

Le piège dans lequel il ne faut pas tomber se trouve dans les prix d'appel des grandes enseignes non spécialisées, les éléments que nous avons listés se retrouvent bien évidemment tous dans un ordinateur mais la puissance et les fonctionnalités au quotidien, ce qui va faire qu'un ordinateur est fluide et agréable à utiliser ne

s'y retrouvera pas. Il faut comprendre que pour gagner de l'argent sur un PC, certains composants sont mis en valeur dans l'affichage et la documentation, mais il y en a toujours d'autres plus anciens et moins onéreux pour le fabricant, et de fait sous calibrés. C'est là-dessus que le fabricant va gagner sa vie, et telle une chaîne composée de maillons de différente taille, c'est le maillon le plus faible qui va être celui qui va empêcher à l'ensemble d'être cohérent, les marins savent cela !

Aussi, il me semble préférable de s'adresser en priorité à des enseignes spécialisées, comme la FNAC, CYBERTEK ou LDLC (ces 2 derniers ont des magasins vers La Garde), surtout si l'on veut physiquement voir son futur appareil, mais vous trouverez de même ces magasins et d'autres sur internet. Pour les plus passionnés, vous pourrez même, chez ces boutiques d'informatique en ligne, composer vous-même votre ordinateur en fonction des moyens que vous désirez lui accorder, ce qui permet de « booster » certains critères pour accroître sa performance. Une fois composé, le PC est validé par l'enseigne au niveau de la compatibilité des composants.



Dernière question à se poser sauf pour un Macintosh, le système d'exploitation est-il inclus ou non dans l'ordinateur car de fait il ne sera pas utilisable immédiatement si ce n'est pas le cas, et installer un système, même si cela n'est pas compliqué, peut devenir fastidieux pour un néophyte, c'est aussi une dépense supplémentaire. Idem pour les logiciels, rarement inclus aujourd'hui sauf en version d'essai (ne pas lancer par exemple la version 365 de Microsoft car elle devient un paiement récurrent au bout de quelques mois) on trouve ceux-ci en versions récente et définitive sur des sites spécialisés (légaux !) à très bon marché, sous réserve de bien suivre à la lettre les indications fournies ou de se les faire installer par ceux d'entre nous qui savent le faire...

J'espère avoir répondu à quelques interrogations et reste à votre disposition à la permanence.

CF (H) Marc BERGER

Annexe A : Tableau récapitulatif des activités prévues au 4^{ème} trimestre 2023

| <u>Date et Heure</u> | <u>Lieu</u> | <u>Activité</u> | <u>Inscription</u> |
|----------------------|-------------|-----------------|--------------------|
|----------------------|-------------|-----------------|--------------------|

OCTOBRE

| | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|
| Jeudi 12 octobre, 18H00 | Médiathèque Chalucet, 5 rue Chalucet, Toulon | Conférence SMLH, « <i>Napoléon et la campagne d'Égypte : mission impossible ?</i> » . Par Monsieur Claude LAMARE | Inscription préalable auprès de : Claude LAMARE : claudelamare@hotmail.com |
| Vendredi 13 octobre, 8H45 | Départ BATOBUS, quai Cronstadt, direction Les Sablettes | Randonnée ACORAM : <i>Presqu'île de Saint Mandrier, plage de la Coudoulière – domaine de l'ermitage, cimetière des Italiens et mausolée du vice-amiral LA TOUCHE-TREVILLE</i> | Sylvain MOTTE : 06.08.09.46.81 ou sylvain.motte@wanadoo.fr |
| Mardi 17 octobre, 17H00 | Musée de la Marine | « <i>Les activités DGA dans l'aire toulonnaise</i> » Par l'ICA Nicolas DROGI et l'ICETA Olivier HOARAU | Conférence Musée de la Marine de Toulon |
| Mardi 17 octobre, 19H00 | ENSM, 39 av. du Corail, 13008 Marseille | Conférence COMAR Marseille : « <i>L'enjeu des fonds marins, du littoral aux abysses</i> » par M. le CA Jean-Michel MARTINET | https://www.eventbrite.fr/o/comar- marseille-1914718158 |
| Vendredi 20 octobre, 8H30 | Parking du centre commercial CARREFOUR (Ollioules), allée M | Randonnée ANFEM : <i>Revers de Boquié</i> | Sylviane LAURENCEAU 06.21.80.52.72 ou slaurenceau@hotmail.com |

NOVEMBRE :

| | | | |
|-------------------------------|---|--|---|
| Mardi 7 novembre, 8H45 | Centre commercial CARREFOUR Ollioules, allée N | Marche de santé de l'ANOCR : <i>Pyramide de Cassini et stèle à partir de l'abri de Sioux Blanc</i> | Bernard MARCELLIN 06.75.90.16.07 ou bernard.marcellin54@gmail.com |
| Jeudi 16 novembre, 15H00 | SHD, passage de la Corderie, Toulon | « <i>Du Mékong au Fleuve Rouge, ces marins qui ont dessiné l'Indochine.</i> » par le CV(H) Jean FOSSATI. | ICETA(H) Jean-Marie BROSSARD, Tél. : 06.83.02.11.10 ou mel : jean-marie-a-toulon@wanadoo.fr |
| Vendredi 17 novembre, 8H30 | Parking de covoiturage de Sainte Musse | Randonnée ACORAM : <i>A Méounes, autour du plateau d'Agnis et de Font-Coulette.</i> | Sylvain MOTTE : 06.08.09.46.81 ou sylvain.motte@wanadoo.fr |
| Samedi 18 novembre, 10H00 | Église Saint-Paul du Mourillon | MESSE DES ASSOCIATIONS | IGA François DESPAX : 06.72.76.70.57 ou f.despax@gmail.com |
| Mardi 21 novembre, 19H00 | ENSM, 39 av. du Corail, 13008 Marseille | Conférence COMAR Marseille « <i>Le laboratoire sous-marin Provence Méditerranée</i> » Par Monsieur Pascal COYLE | https://www.eventbrite.fr/o/comar- marseille-1914718158 |
| Vendredi 24 novembre, 8H30 | Parking de covoiturage de Sainte Musse | Randonnée ANFEM : <i>Plateau de Siou Blanc à Signes.</i> | Sylviane LAURENCEAU 06.21.80.52.72 ou slaurenceau@hotmail.com |

| | | | |
|---|--------------------|---|---|
| Vendredi 24 et samedi 25 novembre | Escale RONARC'H | Journées de l'ADOSM | |
| Mardi 28 novembre, 15H00 ou 17H00 | Musée de la Marine | « <i>Read Team défense</i> » Par le Chef de bataillon COLAS | Conférence Musée de la Marine de Toulon |

DÉCEMBRE :

| | | | |
|---|---|---|--|
| Mardi 5 décembre, 8H45 | centre commercial CARREFOUR Ollioules, allée N | Marche de santé de l'ANOCR : <i>Saint Cyr sur Mer / Port d'Alon – La Madrague</i> | Bernard MARCELLIN 06.75.90.16.07 ou bernard.marcellin54@gmail.com |
| Vendredi 8 décembre, 8H30 | Parking du centre commercial CARREFOUR (Ollioules), allée M | Randonnée ACORAM : <i>Parc St Pons / Gémenos, sur les hauteurs du col de Bertagne et du col de l'Espigoulier</i> | Sylvain MOTTE : 06.08.09.46.81 ou sylvain.motte@wanadoo.fr |
| Jeudi 14 décembre, 15H00 | SHD, passage de la Corderie, Toulon | Conférence SHD, « <i>L'affaire des essais nucléaires français</i> » par Monsieur GRÉMARD | ICETA(H) Jean-Marie BROSSARD, Tél. : 06.83.02.11.10 ou mel : jean-marie-a-toulon@wanadoo.fr |
| Vendredi 15 décembre, 8H30 | | Randonnée ANFEM : <i>Non encore définie</i> | Sylviane LAURENCEAU 06.21.80.52.72 ou slaurenceau@hotmail.com |
| Samedi 16 décembre, 9H45 | Maison du combattant, Toulon | Conférence ANORAA : : « <i>Les détroits méditerranéens</i> » Par Monsieur Frédéric SCHNEIDER | Inscription préalable par mel auprès de Jean FONTANAUD : jfonta.dpt83@gmail.com |
| Mardi 19 décembre, 15H00 ou 17H00 | Musée de la Marine | « <i>Les torpilles</i> » Par Monsieur Bruno BERNARD | Conférence Musée de la Marine de Toulon |
| Mardi 19 décembre, 17H45 | Relais PEIRESC | « <i>Le fabuleux naufrage de Pietro QUERINI</i> » par Jean-Marc BOURDET , écrivain et membre ACORAM | S'inscrire via le site : https://lerelaispereisc.com Ou téléphone :09.51.06.66.20 ou 07.82.14.62.08 |
| Mardi 19 décembre, 19H00 | ENSM, 39 av. du Corail, 13008 Marseille | Conférence COMAR Marseille « <i>La territorialisation des espaces maritimes</i> » par Monsieur le commissaire général de 1 ^{ère} classe (2S) Thierry DUCHESNE | https://www.eventbrite.fr/o/comar-marseille-1914718158 |